



# Coalition Nigérienne des Associations Syndicats et ONG de Campagne EPT au Niger ASO EPT Niger

BP : 22 37 Rue YN-54/CN1-Yantala Haut Niamey/porte 376  
Contacts : 20 73 55 65/96 96 55 57/96 89 27 38  
Email : asoeptniger@gmail.com

## ETUDE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EDUCATION POUR TOUS AU NIGER

(Au courant de la période 2000-2010)



**Consultants :**  
Soumana Hassane  
Issa Kassoum  
Garka Gaya

Octobre 2011

## Sommaire

REMERCIEMENTS .....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	3
RESUME DU RAPPORT .....	5
▪ <i>Résultats globalement atteints au regard des 6 objectifs de l'EPT</i> .....	8
▪ <i>Exploitation des opportunités</i> .....	9
▪ <i>Respect des engagements pris au forum de Dakar</i> .....	10
▪ <i>Orientations/recommandations pour une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT</i> .....	11
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	12
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE ET TACHES A ACCOMPLIR.....	13
III. METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	14
IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	16
1. Difficultés rencontrées .....	16
2. Limite de l'étude.....	16
V. RESULTATS DE L'ETUDE .....	16
1. Clarifications des concepts clés liés aux objectifs de l'EPT .....	17
2. Efforts d'internalisation des engagements du forum de Dakar.....	18
3. Actions entreprises, moyens mobilisés et leurs sources .....	19
3.1 L'Etat nigérien.....	19
3.2 Les organisations de la société civile (OSC) .....	21
3.3 Les Partenaires techniques et financiers (PTF) .....	23
3.4 Les sociétés privées .....	24
4. Résultats globalement atteints au regard des 6 objectifs de l'EPT .....	25
5. Exploitation des opportunités .....	36
6. Difficultés rencontrées .....	39
7. Respect des engagements pris au forum de Dakar .....	41
8. Orientations/recommandations pour une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT .....	42
VI. ANNEXES .....	46
Annexe 1 : TDR de l'étude sur la mise en œuvre de l'EPT au Niger.....	46
Annexe 2 : Note de cadrage de l'étude proposée par les consultants .....	49
Annexe 3 : Documents consultés .....	53
Annexe 4 : Liste des structures et personnes ressources touchées par l'enquête .....	57
Annexe 5 : Outils essentiels de recueil des données .....	59

## REMERCIEMENTS

L'équipe des consultants exprime toute sa gratitude et ses remerciements :

- aux responsables d'ASO EPT (membres du Comité exécutif et du conseil d'administration) pour la clairvoyante orientation, la bonne administration et le suivi de la réalisation de l'étude ;
- aux responsables et membres des coordinations régionales d'ASO EPT pour leur disponibilité et leur collaboration qui ont facilité la collecte des données dans les régions de Dosso et Tahoua pour l'équipe de consultation;
- à toutes les personnes travaillant au niveau des structures collaboratrices/partenaires qui ont bien voulu prendre de leur précieux temps et fournir les informations/données nécessaires à la réalisation de l'étude. Ces structures collaboratrices/partenaires se catégorisent: les institutions étatiques centrales et déconcentrées en charge de l'éducation, les bailleurs de fonds (habituellement appelés : partenaires techniques et financiers), les sociétés privées et les organisations de la société civile nationale et internationale ;
- aux membres d'ASO EPT et les représentants des structures partenaires qui ont apporté leurs contributions dans l'amélioration du rapport provisoire soumis à leur appréciation au cours de l'atelier de validation du rapport provisoire tenu le 14 Octobre 2011, au Palais des Sports de Niamey.

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>EPT</b>	Education pour Tous
<b>ASO EPT Niger</b>	Coalition nigérienne des Association, Syndicats et ONG pour l'EPT au Niger
<b>CE</b>	Comité Exécutif
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>AGOREN</b>	Projet d'Appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Education au Niger
<b>ANCEFA</b>	African Network Campaign on Education For All
<b>CME</b>	Campagne Mondiale pour l'Education
<b>RENJED</b>	Réseau Nigérien des Journalistes pour l'Education et le Développement
<b>IMOA/ EPT</b>	Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous
<b>LOSEN</b>	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>AME</b>	Association des Mères Educatrices
<b>APE/E</b>	Associations des Parents d'Elèves et Etudiants

<b>CGE</b>	Comité de Gestion de l'Education
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>CM2</b>	Cours moyen 2 <sup>ème</sup> année
<b>CI</b>	Cours d'Initiation
<b>COGES</b>	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Franco-Africaine
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>AEC</b>	Groupe Alternative Espace Citoyen
<b>DGAENF</b>	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
<b>CONFEMEN</b>	Conférence des Ministres de l'Education Nationale
<b>VIE</b>	Volontaires pour L'Intégration Educative
<b>EIP</b>	Education Instrument de Paix
<b>EdM</b>	Enfants du Monde
<b>FTI</b>	Fast Track Initiative
<b>ACDI</b>	Agence de Coopération et de Développement International
<b>PADENF</b>	Projet d'Appui au développement de l'Education Non Formelle
<b>PRODENF</b>	Programme de Développement de l'Education non formelle
<b>CECI</b>	Centre d'Etude et de Coopération Internationale
<b>IPPTE</b>	Initiative pour les Pays Pauvres et Très Endettés
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>MdE</b>	Monde des Enfants
<b>MEN</b>	Ministère de l'Education Nationale
<b>MEB/A</b>	Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation
<b>ONEN</b>	Organisation Nigérienne des Educateurs novateurs
<b>PDDE</b>	Programme Décennal de Développement de l'Education
<b>PAN-EPT</b>	Plan d'Action National pour l'EPT
<b>PdT</b>	Pédagogie du Texte
<b>MCC</b>	Millennium Challenge Corporation
<b>ONG</b>	Organization Non Gouvernementale
<b>SNEN</b>	Syndicat National des Enseignants du Niger
<b>UNICEF</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation

## **RESUME DU RAPPORT**

### **Contexte et motivation de l'étude**

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet d'Appui à la Gestion Optimale des ressources allouées à l'éducation au Niger initié par la coalition nigérienne des Associations, Syndicats et ONG de campagne pour l'éducation pour tous au Niger (**ASO EPT-Niger**). Ce projet bénéficie du soutien technique et financier de deux grands réseaux : African Network Campaign on Education For All (**ANCEFA**) et la Campagne Mondiale pour l'Education (**CME**).

ASO EPT-Niger, qui est fondée en Juin 2008, est une organisation de la société civile composée actuellement de 56 structures membres légalement reconnues parmi lesquelles des syndicats, des associations et des ONG de Campagne Education pour Tous (EPT). Sa mission consiste à renforcer les capacités de ses membres afin qu'elles deviennent des organisations démocratiques, unies, fortes, dynamiques, motivées, efficaces et engagées à faire du plaidoyer en vue de la réalisation d'un accès gratuit et universel à une éducation de qualité et durable pour tous, au Niger.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du projet AGOREN que la nécessité de réaliser une étude sur la mise en œuvre de l'Education pour Tous au Niger a été ressentie. Partant, l'action a été planifiée dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> du projet AGOREN (AGOREN an 2).

De ce fait et vue sous un autre angle, cette étude permettra de donner une réponse une préoccupation des acteurs de l'éducation au Niger (Etat, donateurs et société civile), celle de disposer d'un document dans lequel le bilan de leurs propres efforts d'EPT sur 10 ans est établi.

### **Objectif global et centres d'intérêt de l'étude**

L'objectif global assigné à cette étude, qui porte sur la mise en œuvre de l'Education pour Tous au Niger, consiste à établir le bilan de la mise en œuvre de l'EPT au Niger, 10 ans après le forum de Dakar sur l'éducation, tenu en 2000. En termes plus détaillés, il s'agit d'analyser :i) les dispositions et mesures prises, les actions entreprises et les progrès réalisés, ii) les difficultés rencontrées et formuler des orientations/recommandations pour une meilleure atteinte, à l'avenir, des objectifs de l'EPT au Niger.

### **Résultats clés à retenir de l'étude**

Les résultats clés, ci-après, sont à retenir des paramètres qui ont fait l'objet du bilan :

#### **▪ Clarifications des concepts liés aux objectifs de l'EPT**

Il a été remarqué que plusieurs acteurs de l'éducation enquêtés ont une conception restrictive de la question d'éducation pour tous, qu'ils ramènent à la scolarisation primaire et à laquelle ils ajoutent l'alphabétisation des

adultes souvent. Quelques acteurs ont développé des idées plus larges sur la question que l'équipe des consultants partage et qui se synthétisent comme suit : *“L'éducation pour tous constitue des offres d'éducation appropriées et de qualité au bénéfice des enfants en âge préscolaire et scolaire ainsi qu'aux jeunes et adultes et cela quels que soient leurs états et conditions de vie (pauvres et riches, physiquement bien portants et handicapés). Ces offres d'éducation observeront des mesures favorisant la parité, l'équité et tâcheront de produire des résultats quantitatifs et qualitatifs importants qui permettent d'atteindre globalement les objectifs de l'EPT et corrélativement ceux des OMD”*.

Des concepts comme : compétences de la vie, parité de genre et équité de genre en éducation, soins et éducation de la petite enfance ainsi que l'éducation de qualité, ont été aussi clarifiés.

▪ ***Efforts de diffusion/d'internalisation des options et engagements pris au forum de Dakar 2000.***

C'est essentiellement, les organisations de la société civile nigérienne actives en éducation, notamment des collectifs d'organisations et des syndicats, soutenus techniquement et financièrement par leurs consœurs de la société civile internationale qui ont fourni des efforts d'internalisation/diffusion des options et engagements de Dakar, et cela à travers les canaux de communication. La presse publique et privée a apporté sa contribution en s'impliquant dans ce travail de communication et en allégeant ses coûts. Les ministères en charge de l'éducation n'ont presque pas réalisé de travail d'internalisation formel, essentiellement axé sur cette question ; encore moins des bailleurs de fonds/partenaires techniques et financiers.

▪ ***Actions entreprises, moyens mobilisés et leurs sources***

*L'Etat Nigérien*

L'Etat nigérien a mis en place un vaste programme décennal de développement de l'éducation (PDDE 2003-2012). L'enveloppe globale programmée pour la réalisation de programme est 202 168 508 200 FCFA.

Un programme spécifique de développement de l'éducation non formelle (PRODENF) a été développé dans le même cadre. Ce programme a été précédé par un projet d'appui au développement de l'éducation non formelle (PADENF) sur financement de l'ACDI ; projet ayant stimulé la mise en œuvre dudit PRODENF.

De manière générale, les moyens mobilisés proviennent du budget national/ressources domestiques et des partenaires techniques et financiers (PTF). Dans le cadre de la recherche de l'atteinte des objectifs spécifiquement assignés au PDDE et globalement aux objectifs de l'EPT et des OMD, l'Etat du Niger a consenti des efforts sans précédents au plan du financement. C'est ainsi qu'au cours de la période 2003-2009, les ressources allouées au secteur de l'éducation par l'Etat ont accru. Par exemple entre 2005 et 2009, elles ont connu une croissance annuelle moyenne de 18%. En volume, ces



dépenses passent de 50,1 en 2005 à 80,1 milliards en 2009. Les dépenses courantes pour l'éducation ont représenté en moyenne 28, 0% des dépenses courantes du budget de l'État. En outre, entre 2003 et 2007, le niveau d'allocation des ressources au secteur de l'éducation a représenté 3,5 % du PIB en moyenne, il a été porté à 4,1% en 2008, un chiffre sensiblement supérieur aux engagements souscrits dans le cadre de l'Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA/ EPT). En substance, 19% du budget national ont été consentis par l'État, au secteur de l'éducation, assurant ainsi un financement à hauteur de 87%, voire 89 %. Pour le PDDE 2012-2020, une enveloppe de 2 717 244 milliards de FCFA<sup>1</sup> a été prévue, sans même les coûts pour les sous-secteurs : formation technique professionnelle et l'enseignement secondaire et supérieur. L'Etat compte consacré en gros 25% du budget national au secteur de l'éducation.

### *Les organisations de la société civile (OSC)*

Les OSC nationale et internationale se sont davantage investies dans le travail d'éducation et cela, dans l'éducation formelle comme dans l'éducation non formelle. En effet, elles ont eu à développer et à mettre en œuvre des projets/programmes d'éducation. Ces projets/programmes, à enveloppe de dimensions variables (3 à 5 millions pour les petits projets, 6 à 50 millions pour les projets moyens et plus de 50 millions pour les grands projets), ont essentiellement porté sur la réalisation d'infrastructures (salles de classes, latrines, points d'eau, etc.), le renforcement institutionnel des structures bénéficiaires, le renforcement des capacités techniques des personnels d'encadrement travaillant dans ces structures , des actions d'éducation de base des apprenants (enfants, jeunes et adultes), la formation professionnelle (jeunes et adultes) et des actions de sensibilisation, recherche, plaidoyer et lobbying très appréciables menées par des collectifs d'organisations en relation avec leurs partenaires (par exemples : ASO EPT, Alternative Espace Citoyen (AEC) et le Réseau National des journalistes pour l'Education et le Développement (RENJED)). Parlant de la question des moyens mobilisés et leurs sources, il est relevé que les OSC nationales ont essentiellement mobilisé leurs moyens auprès des bailleurs de fonds, des organisations de la société internationale (ONG, fondations, réseaux) et dans une moindre mesure, auprès de l'Etat nigérien et des bonnes volontés. Quant aux OSC internationales, elles ont réuni leurs moyens à travers la coopération bilatérale, multilatérale, les fondations et les sociétés privées de la place.

### *Les partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds)*

Ils ont relativement apporté leurs soutiens technique et financier à l'Etat et aux organisations de la société civile.

---

<sup>1</sup> Source : lettre de politique éducative di premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République du Niger, M. Brigi Rafini.

Mais, ce soutien a été en deçà des attentes des acteurs étatiques et surtout de la société civile. En effet, entre 2003-2010, la contribution des PTF à l'éducation au Niger, n'a guère, dépassé 13% de l'effort global des acteurs.

C'est une contribution assez importante certes, mais on aurait pu penser, au regard de cet engagement essentiel pris par la communauté internationale au Forum de Dakar 2000, que les flux financiers en provenance des sources extérieures, allaient être plus substantielles, atteignant minimalement 25% de l'effort global des acteurs.

#### *Les organisations privées (sociétés)*

Quelques unes seulement ont apporté leurs contributions à l'effort d'éducation au Niger. Ces contributions ont été généralement réalisées sous forme d'actions ponctuelles (par exemple avec Niger-Lait et Airtel des constructions ou réfection de classes, de murs d'école) et rarement sous forme de projets dont l'exécution est confiée à des ONG (uniquement, internationales, c'est le cas par exemple de la société de téléphonie Orange. qui a investi près d'un milliard, en moins de 5 ans, dans des projets et petites opérations en faveur de l'éducation). On peut espérer que les autres sociétés de la place, à l'avenir, vont emboîter le pas à Orange, en poursuivant et renforçant leurs petites actions, mais aussi et surtout en finançant des projets d'envergure.

#### *Les bénéficiaires directs*

Les bénéficiaires directs, c'est-à-dire les apprenants, les familles, les organisations de gestion de l'éducation (COGES, AME, APE, CGE), les organisations locales de développement (groupements, associations etc.) ont contribué à la prise en charge de l'éducation par : l'achat de fournitures, le paiement de certaines cotisations, des aides matérielles et/ou financières accordées par des personnes physiques et des structures locales de développement, le paiement intégral des frais de scolarité (cas des établissements privés), etc.

#### **▪ Résultats globalement atteints au regard des 6 objectifs de l'EPT**

Rappelons que les 6 objectifs de l'EPT formulés au forum de Dakar 2000 sont les suivants :

- Éducation primaire universelle.
- Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes.
- Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés.
- Parité des genres (en 2005) et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation (en 2015).
- Éducation de qualité.
- Soins et éducation de la petite enfance.

Globalement, les acteurs enquêtés ont soutenu, arguments à l'appui, que par rapport aux 6 objectifs de l'EPT, précités, qu'il y a eu :



- des avancées considérables pour la scolarisation universelle (A titre illustratif : sur la période 2000-2010, le taux brut d'accès en Cours d'Initiation (CI) a enregistré une forte progression. Il passe de 55% en 2000 à 98,6 % en 2010 ; le taux brut de scolarisation croit de 34,1% à 73 % alors que le taux d'achèvement passe de 21 à 49 %/.
- des progrès certes sensibles par rapport à la parité; mais, les disparités notamment de genre et entre les milieux, se sont maintenues, voire aggravées sur la période.
- des progrès sensibles par rapport aux soins et éducation de la petite enfance.
- de faibles avancées par rapport à 2 objectifs : Alphabétisation des jeunes et des adultes et compétences de vie pour les jeunes et les adultes
- Non avancée, voire recul par rapport à l'objectif : Education de qualité et cela dans tous les domaines.

#### ▪ **Exploitation des opportunités**

Vu le difficile contexte national et international, de rares opportunités se sont présentées à l'Etat et aux organisations de la société civile nationale et internationale. Dans les cas même où ces opportunités se sont présentées, elles n'ont pas été suffisamment exploitées (par exemples : le fonds commun, les fonds des sociétés privées destinées à financer des actions sociales dont l'éducation, la disponibilité des bonnes volontés à soutenir l'éducation, la décentralisation).

#### ▪ **Difficultés rencontrées**

Les 3 catégories essentielles d'acteurs (Etat, bailleurs de fonds et organisations de la société civile) ont rencontré des difficultés d'ordre général, on peut citer entre autres:

- Le contexte international difficile (la crise économique, les guerres et instabilités institutionnelles et politiques dans beaucoup de pays) qui n'est pas de nature à faciliter l'accès aux financements.
- La pauvreté des populations.
- L'instabilité politique (la tentative de prolongement du mandat de Tanja) qui a entraîné la suspension de certains financements en faveur de l'éducation.
- La politisation de l'administration de l'éducation qui fait que les travailleurs croient plus à l'exploitation des relations politiques qu'aux compétences des personnes pour connaître des promotions.

Aussi des difficultés spécifiques ont été vécues par lesdites catégories essentielle d'acteurs dont quelques unes sont citées en exemples:

### *Le Ministère de l'Education Nationale*

- L'affaire MEBA a provoqué une perte de confiance et la prise de mesures trop restrictives pour l'accès aux fonds destinés à l'éducation par les PTF.
- L'élaboration du curriculum global d'éducation de base (référenciel commun d'éducation de base) peine à avancer.
- Le MEN prend timidement en compte les innovations/alternatives d'éducatrices initiées par les organisations de la société civile bien que lui-même les reconnait comme intéressantes pour améliorer la qualité des offres d'éducation.

### *Les organisations de la société civile*

- La rareté des financements, vu le contexte national et international difficile (Déclaration de Paris par exemple)
- L'absence de cadre de concertation global entre les organisations de la société civile, au niveau de la capitale comme dans des régions et des sous-régions.
- Les difficultés de collaboration, quelques fois, avec les structures en charge de l'éducation (directions centrales, directions régionales, inspections éducation formelle, inspections éducation non formelle).

#### ▪ **Respect des engagements pris au forum de Dakar**

L'Etat nigérien, les bailleurs de fonds ainsi que les organisations de la société civile ont certes fait des efforts pour respecter leurs engagements, mais ils ont failli sur certains des aspects spécifiques de leurs engagements dont entre autres :

#### *L'Etat nigérien*

- La concertation avec les autres acteurs de l'éducation, notamment les organisations de la société civile.
- La facilité d'accorder l'accès aux fonds destinés à l'éducation par la société civile.
- 

#### *Les organisations de la société civile*

- Le faible suivi des options et engagements pris à l'issue des différentes rencontres internationales sur l'éducation, notamment le forum de Dakar.
- La capitalisation et la diffusion des expériences intéressantes qui permettent aux autres acteurs de mieux les connaître et éventuellement de les répliquer.
- 

#### *Les bailleurs*

- Les efforts consentis sont globalement en deçà des attentes.
- Les procédures d'accès aux fonds restent encore lourdes.

▪ **Orientations/recommandations pour une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT**

Les orientations/recommandations générales suivantes sont formulées :

- Internaliser systématiquement les options et engagements du forum de Dakar 2000 par les ministères en charge de l'éducation et la société civile à travers la presse, la réalisation de missions conjointes au niveau des chefs lieux des régions et par l'entremise de tout espace indiqué.
- Construire un pacte de partenariat et de collaboration entre les institutions de l'état en charge de l'éducation et les organisations de la société civile.
- Propulser un sursaut national pour l'éducation.
- Créer un cadre de concertation et d'information entre les ministères en charge de l'éducation, les PTF et les organisations de la société actives en éducation
- Mettre en place un fonds national de l'éducation ou à défaut un fonds national pour l'éducation non formelle.
- Mettre davantage à profit les alternatives novatrices d'éducation développées par certaines organisations de la société pour améliorer la qualité de l'éducation.
- Poursuivre et renforcer l'alignement de la stratégie de coopération aux politiques nationales.
- Respecter davantage les engagements pris dans le cadre du forum de Dakar par les 3 parties prenantes.
- Développer une éducation qui cherche à répondre constamment aux attentes des bénéficiaires.
- Poursuivre et renforcer la recherche en éducation.

Enfin, vous trouverez vers la fin du rapport, des orientations/recommandations spécifiées aux trois (3) catégories d'acteurs.

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Au forum de Dakar tenu en Avril 2000, la communauté internationale s'est engagée à s'investir davantage dans l'éducation de sorte que toute personne - enfant, adolescent ou adulte - bénéficie d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus riche du terme. Pour arriver à ce but d'éducation pour tous (EPT), les acteurs (Etats, organisations de la société civile, institutions bilatérales, multilatérales et internationales, etc.) poursuivront et réaliseront les 6 objectifs ci-après :

- Éducation primaire universelle
- Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes
- Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés
- Parité des genres (en 2005) et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation (en 2015)
- Éducation de qualité
- Soins et éducation de la petite enfance

Dans le même ordre d'idées, la communauté internationale (bailleurs de fonds) a affirmé à cette rencontre *<<qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verrait ses efforts contrariés par le manque de ressources>>*<sup>2</sup>. Mieux encore, la communauté internationale a déclaré qu'elle honorera cet engagement collectif en lançant avec effet immédiat une initiative mondiale visant à élaborer les stratégies et à mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux d'éducation.

Aussi, le forum de Dakar a-t-il indiqué que, dans le cadre du travail éducatif à réaliser, il convient d'impliquer et/ou de soutenir les organisations de la société civile (syndicats, ONG, Associations) afin qu'elles puissent amener, chacune selon son domaine de compétences, sa contribution aux efforts de recherche de l'atteinte des objectifs de l'EPT.

C'est dans cet esprit de contribution que des réseaux régionaux et internationaux tels que Africa Network Campaign on Education for All (ANCEFA) et la Campagne Mondiale (CME) travaillent à mobiliser des ressources pour appuyer des réseaux/coalitions nationaux en Afrique, parmi lesquels ASO EPT-Niger, en vue de :

- i) Renforcer les capacités institutionnelles de ces organisations ainsi que les capacités techniques de leurs membres ;
- ii) Réaliser des activités de plaidoyer et de lobbying-reposant sur des données tangibles issues de recherche-en vue d'influencer les pratiques et politiques d'éducation en vigueur dans les pays et permettre ainsi une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT.

---

<sup>2</sup> Extrait du cadre d'action de Dakar 2000

- iii) Rappeler les options et engagements pris par les gouvernements, la communauté internationale et les organisations de la société civile (OSC) ;
- iv) Suivre et évaluer la mobilisation et l'utilisation des ressources allouées à l'éducation ;
- v) Mesurer les progrès réalisés au regard des options, engagements pris et des objectifs communément définis pour l'éducation et cela sur des périodes déterminées.

En principe, depuis le forum de Dakar (cela fait 10 ans), les acteurs de l'éducation, chacun selon ses prérogatives/responsabilités, capacités et rôles, est censé travailler dans les différents pays pour contribuer à l'atteinte les objectifs de l'EPT fixés pour l'horizon 2015.

C'est en considération de cette hypothèse, qu'ASO EPT a décidé d'engager cette étude portant sur la mise en œuvre de l'EPT au Niger, 10 ans après Dakar et de confier sa réalisation à des consultants. Les TDR de cette étude sont consignés en annexe. En effet, l'exerce entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Education au Niger (AGOREN) d'ASO EPT ; projet bénéficiant du soutien d'ANCEFA. ASO EPT compte d'une part, utiliser les résultats de cette étude à des fins d'une large information sur l'EPT et d'autre part, de plaider en faveur de l'éducation au Niger et ailleurs.

En effet, ASO EPT-Niger est fondée en Juin 2008. C'est une organisation de la société civile composée actuellement de 56 structures membres légalement reconnues parmi lesquelles, des syndicats, des associations et ONG de Campagne Education pour Tous (EPT). Sa vision est de promotion une éducation de qualité et durable pour tous au Niger et sa mission consiste à renforcer les capacités de ses membres pour devenir des organisations démocratiques, unies, fortes, dynamiques, motivées, efficaces et engagées à faire le plaidoyer en vue de la réalisation d'un accès gratuit et universel à une éducation de qualité et durable pour tous au Niger.

## **II. OBJECTIFS DE L'ETUDE ET TACHES A ACCOMPLIR**

Globalement, il s'agira d'établir le bilan de la mise en œuvre de l'EPT au Niger, 10 ans après le forum de Dakar, autrement dit sur la période 2000-2010.

De façon spécifique il conviendra de :

- Déterminer la compréhension de certains concepts liés à l'EPT
- Vérifier le niveau de diffusion/internalisation des options et engagements pris au forum de Dakar par les acteurs de l'éducation
- Répertoire et analyser :
  - Les dispositions et mesures prises par les acteurs pour la mise en œuvre de l'EPT au Niger ;

- Les ressources mobilisées et leurs sources, les actions majeures réalisées et les résultats quantitatifs (les statistiques) et qualitatifs (les changements/valeurs ajoutées) enregistrés.
- Les progrès globalement réalisés au regard des 6 objectifs de l'EPT
- Les opportunités peu ou non exploitées par les acteurs
- Les difficultés rencontrées par les acteurs;
- Apprécier le niveau de respect des engagements pris par l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les OSC et leurs capacités de les honorer.
- Formuler des orientations/recommandations pour une meilleure atteinte, à l'avenir, des objectifs de l'EPT

### III. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Afin de répondre aux objectifs fixés pour l'étude les consultants ont réalisé respectivement les travaux suivants :

i) Réunion de présentation et validation d'une note de cadrage de l'étude.  
 Cette réunion a regroupé les consultants et des membres du Comité Exécutif (CE) et du Conseil d'Administration (CA) d'ASO. A l'issue de cette rencontre des observations et suggestions ont été formulées. Elles ont permis d'améliorer la note de cadrage.

ii) Recherche et exploitation de documents de références

Il s'est agi essentiellement de réunir et d'exploiter des documents de référence à savoir : des déclarations (par exemple déclarations de Jomtien 1990, Paris 2005 et Fribourg 2010), des engagements et cadres d'actions notamment les engagements et le cadre d'action de la rencontre de Dakar 2000, la Loi d'orientation du système éducatif nigérien (LOSEN), la lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République, son excellence Brigi Rafini, des rapports de rencontres de bilan du secteur éducation (par exemples : les revues conjointes du PDDE, les réunions du Conseil National de l'Education), des rapports bilans de travail EPT, les annuaires statistiques de l'éducation, des rapports bilan du travail d'ASO EPT, etc.

iii) Collecte et traitement des données de l'étude

- Collecte des données

La collecte des données s'est opérée à travers l'exploitation documentaire et sous forme d'enquêtes auprès de 5 catégories essentielles d'acteurs de l'éducation :

- Les institutions de l'Etat en charge de l'éducation au niveau central (Niamey) et au niveau déconcentré (Dosso et Tahoua) : MEN (4 directions techniques et le comité de suivi de l'EPT institué par le MEN), deux(2) directions régionales, 2 inspections primaires et 2 inspections de l'alphabétisation.



- Les organisations de la société civile travaillant en éducation (collectifs d'organisations nationales, des ONG nationales et internationales) au niveau de Niamey (10), Dosso (3) et Tahoua (4).
- Des partenaires techniques et financiers, y compris des ONG internationales, travaillant et finançant l'éducation basés à Niamey (6), à Dosso (2) et à Tahoua (2).
- Des sociétés privées basées à Niamey (3)
- Des personnes ressources vivant à Niamey (2).

Les enquêtes se sont déroulées sous forme d'entretien individuel ou en focus groupes avec la majorité des personnes rencontrées et sous forme de questionnaires à remplir par les structures non disponibles pour l'entretien. Les entrevues ont été menées sur la base de guides d'entretien spécifiquement conçus pour les catégories d'acteurs. Les mêmes guides spécifiques ont été adaptés et utilisés comme questionnaires pour renseigner les structures non disponibles. Les questions contenues dans les guides sont organisées autour d'items/thèmes faisant ressortir les objectifs déterminés pour l'étude.

Hormis ces outils clés de collectes des données, d'autres outils ont été élaborés : une grille d'identification des structures et des personnes rencontrées, une grille d'établissement des documents consultés et une grille de recueil de données chiffrées par rapport à l'EPT. Tous ces outils sont placés en annexe.

- *Analyse préliminaires des données recueillies et débriefing*

Conformément à la note de cadrage, l'équipe des consultants a procédé à une analyse préliminaire des données (cerner les éléments frappants et les tendances). L'équipe a procédé à une présentation des résultats de cette analyse aux responsables d'ASOEPT afin de recueillir leurs commentaires, observations et suggestions à ce propos. Le document qui a servi au débriefing recouvre les bases de l'organisation du rapport de l'étude à établir. Cet atout a, par la suite, beaucoup facilité la rédaction du rapport.

- *Traitement et analyse approfondis des données*

L'équipe des consultants a fait recours au recoupement des données par catégories d'acteurs enquêtés. Ce recoupement s'est opéré par application de la technique de triangulation sous ses diverses facettes (utilisations de plusieurs sources pour conforter/confirmer les informations, utilisation de plusieurs outils de collecte des données, recours aux points de vues d'acteurs directs, d'acteurs indirects et des personnes ressources pour conforter des pensées et des opinions).

Ce travail de recoupement a abouti à l'établissement de fiches synthèses de données/informations articulées autour des items/thèmes et cela par catégories d'acteurs.

*iv) Rédaction du rapport*

Un rapport provisoire de volume restreint a été élaboré sur la base des synthèses des données/informations. Ce rapport provisoire a été soumis pour examen/validation suite à un atelier ayant regroupé des membres d'ASO EPT, des représentants de structures partenaires d'ASO EPT et des personnes ressources. L'équipe des consultants a pris en compte les observations et suggestions assorties de l'exercice de validation pour finaliser son rapport provisoire.

## **IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE**

### **1. Difficultés rencontrées**

Essentiellement les consultants ont été confrontés à deux difficultés :

- Le temps à disposition pour les investigations/enquêtes n'a pas permis de creuser profondément pour réunir toutes les informations nécessaires à des analyses complètes et plus pointues.
- Les acteurs ciblés pour la collecte des données/informations étaient difficilement mobilisables compte tenu de la période de réalisation : la rentrée scolaire pour les institutions étatiques de l'éducation et la relance des activités après le retour de congé pour partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile.

### **2. Limite de l'étude**

L'étude n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais juste fournir des informations, appréciations et orientations au sujet de la mise en œuvre de l'éducation pour tous au Niger (efforts consentis et les difficultés rencontrées par les acteurs). En outre, cette étude pose le débat et ouvre les portes de la réflexion à propos de l'EPT au plan spécifique au Niger et même au plan général.

## **V. RESULTATS DE L'ETUDE**

L'analyse et la synthèse des informations recueillies et des questionnements soulevés au cours de l'investigation laissent comprendre ce qui suit à propos des différentes variables/items retenues pour évaluer le travail de mise en œuvre de l'EPT, 10 ans après le forum de Dakar.

## 1. Clarifications des concepts clés liés aux objectifs de l'EPT

Les pensées et opinions relevées dans les documents consultés et exprimées par les acteurs questionnés apportent les éclairages suivants à propos des concepts ci-après :

### *Education pour Tous*

Bien qu'on parle d'éducation pour tous, certains acteurs ont présenté une conception restrictive de cette l'éducation. Cette conception restrictive réduit la question d'éducation pour tous à une scolarisation primaire universelle de "qualité" qui observe une parité et une équité des genres ; laissant ainsi toute la question des soins et l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation/éducation non formelle et la formation professionnelle des jeunes et des adultes.

D'autres acteurs et notre équipe d'investigations estiment qu'il faut avoir une vision plus large de l'éducation et concevoir l'éducation pour tous comme étant " *des offres d'éducation appropriées et de qualité au bénéfice des enfants en âge préscolaire et scolaire ainsi qu'aux jeunes et adultes et cela quels que soient leurs états et conditions de vie (pauvres et riches, physiquement bien portants et handicapés). Ces offres d'éducation observeront des mesures favorisant la parité, l'équité et tâcheront de produire des résultats quantitatifs et qualitatifs importants qui permettent d'atteindre globalement les objectifs de l'EPT et corrélativement ceux des OMD*".

### *Compétences de la vie*

Il s'agit de capacités pratiques qu'une personne est susceptible de mettre en valeur pour répondre à telles ou telles nécessités de la vie. Ces capacités peuvent être d'ordre technique et/ou d'ordre psychique (capacités psychiques supérieures : par exemple l'attention volontaire, le raisonnement logique, le langage mathématique).

### *Parité de genre et équité de genre en éducation*

C'est quand dans un système éducatif on observe des stratégies et mesures qui favorisent une participation équitable des hommes et des femmes et qu'il y a des offres d'éducation de base appropriés à tous (pauvres, riches, physiquement bien portants et handicapés).

### *Soins et éducation de la petite enfance*

Comme la petite enfance (0 à 5 ans) est une période à risque élevé de maladies, il est convenu qu'en plus de l'éducation, des mesures préventives, curatives et de surveillance de la croissance soient d'observées chez les enfants (vaccinations, pesées, apport de vitamine, déparasitage). C'est dans ce sens que l'Etat nigérien a rendu gratuits les différentes vaccinations et les traitements des enfants en cas de maladie.

## *Education de qualité*

C'est une éducation qui, au regard des attentes et grâce à des ressources conséquemment déployées et bien gérées, produit des résultats quantitatifs (des taux intéressants montrant la réussite) et aussi et surtout des résultats qualitatifs, c'est-à-dire des effets/changements notoires et durables, estimables monétairement ou non chez les différents acteurs, notamment les bénéficiaires directs (apprenants, familles, organisations, communauté d'ensemble).

Parlant de caractéristiques, l'éducation de qualité se caractérise essentiellement par :

- L'allocation conséquente de ressources financières, matérielles et humaines et leur bonne gestion ;
- Un bon environnement d'apprentissage
- Une formation continue des acteurs (éducateurs et autres intervenants) pour une meilleure qualification
- Un système de suivi et d'évaluation efficace
- Un respect du temps d'apprentissage/formation
- La procuration d'une satisfaction chez les bénéficiaires
- La production de résultats qualitatifs et quantitatifs importants (compétences utilisables tout le long de la vie et effets/changements concrets).

## **2. Efforts d'internalisation des engagements du forum de Dakar**

Les efforts d'internalisation des options et engagements pris à Dakar a été surtout réalisé par les organisations de la société civile nigérienne :

- Coalitions et réseaux d'organisations de la société civile (par exemples : ASO EPT, RENJED, Groupe Alternative Espace Citoyen et ROCARE)
- Des ONG nationales (par exemple VIE et EIP)
- Des syndicats (par exemple SNEN)

Le travail a bénéficié du soutien technique et financier d'ONGs internationales (par exemple Aide et Action, Oxfam grande Bretagne, Plan Niger, CONCERN) et des sociétés privées (par exemple Niger Lait) dans une faible mesure.

En outre, la presse d'Etat et la presse privée surtout, ont contribué à la diffusion des éléments de communication à des conditions relativement facilitées (points de presse, articles de presse, débats audio-visuels, etc.)

Ce travail de diffusion/internalisation a été accompli généralement, en guise de rappel des conventions ratifiées par les Etats africains, les options et engagements pris par la communauté internationale, les Etats et la société civile au Forum de Dakar (2 000).

Les institutions étatiques en charge de l'éducation et les partenaires techniques et financiers n'ont vraisemblablement pas réalisé un travail spécifique de diffusion des textes de références sur l'EPT. Mais, les institutions étatiques en charge de l'éducation considèrent qu'elles y ont contribué par l'entremise du travail d'internalisation du plan d'action national EPT (PAN-EPT) et du PDDE (2003-2012) ; à l'intention généralement des cadres précise-t-on.

L'analyse des propos tenus par les acteurs enquêtés au sein de ces institutions laissent comprendre à l'équipe d'investigation qu'il y a eu, par ricochet à l'internalisation du PDDE, des efforts de diffusion des textes de référence relatifs à l'EPT. Néanmoins, l'équipe des consultants pense que le Niger aurait beaucoup à gagner si les institutions en charge de l'éducation ont réalisé ce travail de façon directe et formelle et en relation avec les bailleurs de fonds et les organisations de la société civile surtout. Ce travail permettra de baliser le terrain pour l'adoption d'un consensus autour du travail éducatif à réaliser pour atteindre les objectifs de l'EPT au Niger.

### **3. Actions entreprises, moyens mobilisés et leurs sources**

#### **3.1 L'Etat nigérien**

Des efforts d'application de la LOSEN, votée en 1998, ont été réalisés. Mais, jusqu'à présent aucun bilan formel de l'application cette loi n'est pas établi en dépit du fait que son article 76 stipule : « le premier bilan de l'application de la présente loi doit intervenir trois (3) ans après son adoption ». Pourtant, avec l'évolution, les acteurs de l'éducation relèvent qu'il y a des vides à combler, des mesures à repreciser, compléter et réactualiser. Eu égard, après 12 ans d'application, *il est nécessaire de revoir cette loi.*

Un vaste programme décennal de développement de l'éducation (2003-2013) a été élaboré et sa première phase mise en œuvre. Dans ce cadre, corrélativement avec le travail d'éducation formelle (écoles primaires, écoles secondaires, jardins d'enfants) un projet d'appui au développement de l'éducation non formelle (PADENF) soutenu par l'Agence de Coopération et de Développement International (ACDI) a été initié et son exécution confiée au Centre d'Etude et de Coopération International (CECI-Niger). La réalisation du PADENF a entraîné la mise au point d'un programme de développement l'éducation non formelle (PRODENF) sur les financements du PDDE. C'est le CECI qui également exécuté le PRODENF. Le faire-faire a été utilisé comme stratégie de mise en œuvre dans le cadre de ces deux initiatives.

Les ressources financières nécessaires pour assurer réalisation du PDDE ont été mobilisées sur fonds propres de l'Etat nigérien, auprès de la Banque Mondiale (contraction d'un crédit) et à travers un panier/fonds commun alimenté par certains bailleurs de fonds. L'enveloppe globale programmée pour la réalisation du PDDE est 202 168 508 200 FCFA.

La répartition de cette enveloppe entre les différents sous-secteurs concernés est la suivante : 3,2% pour le préscolaire, 71,3% pour l'éducation de base 1 ou le primaire, 18,1% pour l'éducation de base 2 ou secondaire et 7,4% pour le non formel<sup>3</sup>.

Cette clé de répartition de l'enveloppe montre bien les degrés accordés aux différents sous-secteurs. Cet état de fait laisse penser que le PDDE a été conçu dans un faible esprit d'éducation pour tous. Cette pensée est confortée par l'opinion exprimée par plusieurs acteurs de l'éducation ayant été enquêtés ; acteurs qui ramènent la question de l'éducation pour tous à une simple scolarisation des enfants.

Allant dans le sens d'un esprit d'éducation pour tous et aussi pour une question d'équité, il convient de revoir dans le cadre de la deuxième phase du PDDE cette répartition en équilibrant plus ou moins les choses entre le primaire et le secondaire et rehausser au moins de 7 points le pourcentage du préscolaire et de 3 points celui de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Il faut également retenir un pourcentage pour la formation professionnelle (apprentissage de compétences de vie).

Nous avons bien voulu disposer du bilan financier plus ou moins détaillés de la mise en œuvre du PDDE sur la période 2003-2010 (1<sup>ère</sup> phase) pour pouvoir établir le rapport entre la programmation budgétaire et les dépenses réelles au plan général et par sous-secteur (annuellement et globalement sur les 7 ans).

L'exploitation documentaire et les enquêtes (questionnaires remplis et entretiens) n'a pas permis à l'équipe des consultants d'accéder à de telles informations. Il est important de travailler à établir un tel bilan si ce n'est fait et surtout d'y veiller systématiquement.

D'une manière générale, les moyens mobilisés proviennent du budget national/ressources domestiques et des partenaires techniques et financiers (PTF). En effet, dans le cadre de la recherche de l'atteinte des objectifs spécifiquement assignés au PDDE et globalement aux objectifs de l'EPT et des OMD, l'Etat du Niger a consenti des efforts sans précédents au plan du financement. C'est ainsi qu'au cours de la période 2003-2009, les ressources allouées au secteur de l'éducation par l'Etat ont accru. Par exemple entre 2005 et 2009, elles ont connu une croissance annuelle moyenne de 18%. En volume, ces dépenses passent de 50,1 en 2005 à 80,1 milliards en 2009. Les dépenses courantes pour l'éducation ont représenté en moyenne 28,0% des dépenses courantes du budget de l'Etat. En outre, entre 2003 et 2007, le niveau d'allocation des ressources au secteur de l'éducation a représenté 3,5 % du PIB en moyenne, il a été porté à 4,1% en 2008, un chiffre un peu supérieur aux engagements souscrits dans le cadre

---

<sup>3</sup> L'enveloppe globale et les montants de sa répartition entre les différents sous-secteurs programmés sont tirés du PDDE 2003-2013, volet Diagnostic du système éducatif.



de l'Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Éducation Pour Tous (IMOA/ EPT).

En substance, Sur la période de mise en œuvre du PDDE, le Gouvernement du Niger a assuré le financement du secteur de l'éducation à hauteur de 89 %. Cela amène à déduire que les efforts globalement consentis par les partenaires extérieurs représentent 11% (source lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République). Mais, une autre source, "l'étude sur le financement de l'éducation au Niger 2005-2009" réalisée en Mai 2010 par la coalition ASO EPT-Niger, mentionne 13,3%<sup>4</sup>. Le recoupement de ces 2 chiffres présentant un écart négligeable laisse dire que le fait relaté est réel.

### **3.2 Les organisations de la société civile (OSC)**

Les OSC nationale et internationale se sont davantage investies dans le travail d'éducation et cela, qui dans l'éducation formelle comme dans l'éducation non formelle. En outre, elles ont eu à développer et à mettre en œuvre des projets/programmes d'éducation. Ces projets/programmes ont essentiellement porté sur la réalisation d'infrastructures (salles de classes, latrines, points d'eau, etc.), le renforcement institutionnel des structures bénéficiaires, le renforcement des capacités techniques des personnels d'encadrement travaillant dans ces structures et les actions d'éducation de base des apprenants (enfants, jeunes et adultes) et la formation professionnelle (jeunes et adultes).

Dans le souci d'apporter des innovations permettant la réalisation de meilleurs résultats quantitatifs et qualitatifs (achèvement, réussite substantielle aux examens, changements transformations observables et vérifiables chez les bénéficiaires dans leur ensemble), certaines ONG (nationales et internationales) ont développé de nouvelles alternatives d'éducation. A titre illustratif : les écoles communautaires avec Aide et Action, les écoles de la deuxième chance avec ONG ONEN, l'éducation des adolescents/tes par l'approche Pédagogie du Texte avec les ONG Enfants du Monde (EdM) et Monde des Enfants (MdE).

Effectivement, avec ces alternatives d'éducation, des résultats quantitatifs et qualitatifs fort intéressants ont été atteints. Nous y reviendrons au moment d'apprécier les progrès enregistrés par rapport à la qualité de l'éducation, un des objectifs de l'EPT à atteindre.

Par ailleurs, des collectifs d'organisations travaillant en éducation (coalition ASO EPT, groupe d'organes de presses, Alternative Espace Citoyen (AEC), Réseau National des journalistes pour l'éducation et le Développement (RENJED), etc.) ont réalisé en relation avec leurs partenaires, des actions de sensibilisation, recherche, plaidoyer et lobbying très appréciables. Ces actions visent essentiellement à :

---

<sup>4</sup> A part le chiffre de 13, 3%, toutes les données chiffrées antérieurement notifiées sont tirées de la lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République, page 10

- i) disposer de données fiables et utilisables dans les argumentaires à développer dans les espaces d'information, de plaidoyer et de lobbying.
- ii) rappeler les engagements pris par les Etats, la communauté internationale et les organisations de la société civile lors des rencontres internationales sur l'éducation, notamment celui de Dakar 2000 où l'option d'éducation pour tous, à l'horizon 2015 a été prise.
- iii) promouvoir une plus grande mobilisation et un contrôle citoyen des ressources humaines, matérielles et financières allouées à l'éducation ;
- iv) influencer globalement les politiques et les pratiques d'éducation en cours dans le pays afin qu'il y ait un meilleur accès, une meilleure gestion du système et une meilleure qualité de l'éducation.

L'équipe des consultants, à l'issue des échanges au sujet de cet important travail mené, est amenée à réaliser que la question du suivi de la mise en œuvre de l'EPT par les organisations de la société civile a été faiblement assurée; bien qu'il constitue l'un des éléments d'engagement pris par les OSC. En effet, un exercice de bilan de la mise en œuvre de l'EPT aurait dû être réalisé par l'Etat ou un des collectifs d'organisations de la société civile cinq (5) après Dakar 2000. Les résultats de cet exercice auraient, au moins, le mérite de reposer à temps le débat, tirer la sonnette d'alarme et donner quelques orientations permettant de mieux progresser. Mais, ce n'est pas complètement raté car cette étude d'ASO portant sur la mise en œuvre de l'EPT, 10 ans après Dakar vient pallier cette insuffisance.

Parlant de moyens mobilisés et leurs sources, il est relevé que les organisations de la société civile nationale ont essentiellement mobilisé les moyens auprès des bailleurs de fonds, des organisations de la société civile internationale (ONG, fondations, réseaux) et dans une moindre mesure auprès de l'Etat nigérien et des bonnes volontés. Aussi, l'enquête fait-elle ressortir que rarement, voire même pas, les sociétés privées ont soutenu les organisations de la société civile nigérienne dans leurs efforts de réalisation des actions. Pourtant, il nous semble que le jeu en vaut la chandelle, car à présent il y a au Niger, des organisations de la société civile nationale bien organisées et ayant développé assez d'expertise en matière de sensibilisation, plaidoyer et lobbying.

En ce qui concerne les organisations de la société civile internationale, leurs moyens ont été réunis à travers la coopération bilatérale, multilatérale, les fondations et les sociétés privées de la place.

Compte tenu du temps imparti pour l'étude et la fouille documentaire que les acteurs n'ont pas le temps de réaliser, il n'a pas été possible pour la consultation de réunir des informations financières complètes et précises au sujet des actions/projets mises en œuvre par les OSC. Dans cette perspective, il serait intéressant de réaliser une étude portant spécifiquement sur la question des contributions des différents acteurs à

l'effort d'éducation au Niger. Il va sans dire qu'avec une telle étude des informations plus précises et complètes pourront être obtenues.

Néanmoins, même si la consultation n'a pas pu disposer de grand-chose au sujet des informations financières, elle a tout de même pu capter des ordres de grandeurs de ressources financières mobilisées. En effet, les ressources financières vont de 3 à 5 millions pour les petits projets d'éducation, 6 à 50 millions pour les projets moyens et au-delà de 50 millions pour les grands projets.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les organisations de la société civile nationale et internationale sont arrivées à mobiliser des ressources importantes en vue de la réalisation de projets dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle. Bien évidemment, le difficile contexte national et international a réduit les possibilités de mobilisation des ressources aussi bien pour les organisations de la société civile nationale qu'internationale. En effet, ce contexte a été marqué par la déclaration de Paris qui prône l'approche programme (l'essentiel des appuis sont à octroyer à l'Etat), la crise économique mondiale, les crises alimentaires à répétitions que connaît le pays, l'instabilité institutionnelle et politique vécue connue par le pays à un moment ; situation ayant conduit certains bailleurs à suspendre leurs financements et même des financements de projets/programmes.

Vu le coup dur que ces suspensions des financements ont porté à l'endroit des bénéficiaires, généralement innocents, on est tenté de dire que même en cas d'évènements difficiles, les bailleurs de fonds doivent faire la part des choses et prendre des mesures conséquentes pour maintenir, ne serait-ce que minimalement, les appuis ; stratégie qui va permettre de relancer rapidement les choses une fois la crise surmontée.

Certains acteurs de l'éducation entretenus, ont le sentiment que c'est juste des prétextes, des faux fuyants pour fatiguer un pays déjà faible. Ces acteurs renchérissent en rappelant l'adage de chez nous qui dit : « *C'est dans les moments difficiles qu'on connaît ses vrais amis* ».

### **3.3 Les Partenaires techniques et financiers (PTF)**

Ils ont relativement apporté leurs soutiens techniques et financiers à l'Etat et aux organisations de la société civile.

Mais, ce soutien a été en deçà des attentes des acteurs étatiques et surtout de la société civile. En effet, entre 2003-2010, la contribution des PTF à l'éducation au Niger n'a guère dépassée 13% de l'effort global des acteurs.

C'est une contribution assez importante certes, mais on aurait pu penser, au regard de cet engagement essentiel pris par la communauté internationale au Forum de Dakar 2000, engagement valant la peine d'être

redit ici: « qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources », que les flux financiers en provenance des sources extérieures allaient être plus substantielles, atteignant minimalement 25% de l'effort global des acteurs. Les personnes ressources (des anciens secrétaires généraux du Ministère de l'Éducation Nationale) questionnées au sujet des capacités du Niger à assurer exclusivement sur ressources domestiques/fonds propres le financement de l'éducation et la formation des enfants, des jeunes et des adultes estiment, qu'actuellement et même dans les prochaines années, des appuis extérieurs seront nécessaires et qu'il conviendrait, d'ailleurs, de les renforcer pour rendre possible l'atteinte des objectifs de l'EPT dans le pays à l'horizon 2020 si ce n'est plus en 2015.

### **3.4 Les sociétés privées**

Quelques unes seulement ont apporté leurs contributions à l'effort d'éducation au Niger. Ces contributions ont été généralement réalisées sous forme d'actions ponctuelles

(par exemple avec Niger-Lait et Airtel des constructions ou réfection de classes, de murs d'école) et rarement sous forme de projets dont l'exécution est confiée à des ONG, uniquement, internationales (C'est le cas par exemple de la société de téléphonie Orange) qui a investi près d'un milliard, en moins de 5 ans, dans des projets et petites opérations en faveur de l'éducation.

On peut espérer que les autres sociétés de la place à l'avenir vont emboîter le pas à Orange en poursuivant et renforçant leurs petites actions mais aussi et surtout en finançant des projets d'envergure.

L'équipe d'investigation trouve que ce n'est pas judicieux de léguer l'exécution des projets aux seules organisations de la société civile internationale ; mais qu'il faut plutôt l'octroyer à un consortium d'organisations parmi lesquelles on retrouve des ONG ou associations nigériennes.

### **3.5 Les bénéficiaires directs**

Le concept de bénéficiaires directs regroupe tous les acteurs locaux à savoir : les apprenants, les familles, les organisations de gestion de l'éducation (COGES, AME, APE, CGE) les organisations locales de développement (groupements, associations etc.), les bonnes volontés, etc.

Il va sans dire que de plus en plus les bénéficiaires directs contribuent à la prise en charge de l'éducation par : l'achat de fournitures, le paiement de certaines cotisations, des aides matérielles et/ou financières accordées par des personnes physiques et des structures locales de développement, le paiement intégral des frais de scolarité (cas des établissements privés), etc.

Mais là aussi, vu les moyens et les délais retenus pour conduire l'étude, l'équipe d'investigation n'a pu avoir que quelques bribes d'informations à ce sujet au hasard des enquêtes ; chose qui ne permet de présenter des données substantielles et de procéder à leur analyse. A titre indicatif, ces enquêtes révèlent qu'un apprenant, même d'une structure publique (école, centre d'alphabétisation, centre d'éveil communautaire) ne contribuerait pas à moins de 2 500 FCFA annuellement pour son éducation.

L'équipe des consultants estime que chercher à connaître de façon détaillée et précise la contribution des bénéficiaires directs dans la prise en charge de l'éducation est un exercice qui mérite d'être réalisé.

#### **4. Résultats globalement atteints au regard des 6 objectifs de l'EPT**

L'appréciation des acteurs enquêtés au sujet des progrès réalisés par rapport aux 6 objectifs de l'EPT fait ressortir essentiellement ce qui suit :

##### *i) Éducation primaire universelle*

Aussi bien en couverture qu'en accès des progrès substantiels ont été enregistrés. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2000 et 2010. Le nombre d'élèves passe ainsi de 657 000 à 1 726 452 sur la période, soit une multiplication par un facteur 2,6. La part du privé dans les effectifs du sous-secteur est modeste : 4 %. Le taux brut d'accès en Cours d'Initiation a enregistré une forte progression. Il passe de 55% en 2000 à 98,6 % en 2010, soit un gain de 43,6 points pourcentage. Sur la même période, le taux brut de scolarisation croît de 34,1% à 73 % alors que le taux d'achèvement passe de 21 à 49 %, une valeur encore insuffisante au regard de l'objectif de scolarisation universelle (100 %) en 2015<sup>5</sup>.

Ces progrès en matière d'éducation primaire posent des problèmes d'absorption des flux d'élèves qui arrivent au premier cycle du secondaire. Au fait, la forte croissance des effectifs du cycle de base 1 (primaire) durant la période 2000-2010, a eu pour effet, une augmentation sensible des effectifs au cycle de base 2 (collège). Ceux-ci sont passés de 85 000 élèves en 2 000 à plus de 253 000 en 2010, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 12,7 %. Les établissements privés participent à hauteur de 18 % dans les effectifs scolarisés dans ce cycle. En 2010, le taux brut de scolarisation est de 18 % (en 2000, il n'était que de 10 %). Cependant, ce taux est très faible au regard de la moyenne observée dans la sous région (34,4 %). Le taux d'achèvement dans le cycle est également faible et cela est dû de façon additionnelle à une faible rétention des élèves en cours de cycle. En effet, seuls 34 % des élèves qui entrent en première année (6<sup>ème</sup>)

---

<sup>5</sup> Ces chiffres sont tirés de la lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République, Brigi Rafini.

atteignent la dernière année (3<sup>ème</sup>). L'indice d'efficacité interne dans le sous secteur est estimé à 49,5 %, ce qui signifie qu'environ 50 % des ressources mobilisées pour le cycle sont gaspillées. Pour la prochaine phase du PDDE, il faudrait absolument tenir compte de ce facteur de "vases communicants".

*ii) Soins et éducation de la petite enfance*

Il y a eu une avancée sensible au plan de la création de jardins d'enfants privés et publics essentiellement en milieu urbain et des centres d'éveil communautaires publics en milieu rural et privés en milieu urbain (crèches). Les centres communautaires en milieu rural ont été initiés par l'UNICEF et ses partenaires.

Le renforcement de la création de telles structures éducatives en faveur de la petite enfance a fait en sorte que les effectifs sont passés de 12 300 en 2001 à 67 700 enfants en 2010. Mais, la couverture du système reste encore faible, le taux brut de préscolarisation est passé de 2,5% en 2003 à 4,6% en 2010 ; bien qu'on ait enregistré récemment une augmentation significative des effectifs des centres d'éveil communautaires en milieu rural (de 2 200 enfants en 2007 à 10 140 enfants en 2010)

L'un dans l'autre, le préscolaire demeure, un phénomène principalement urbain. En 2010, les structures du préscolaire en milieu urbain totalisent 76 % des effectifs totaux. Le milieu rural qui représente 82 % des enfants en âge de préscolarisation ne compte que 23 % des effectifs.

Par ailleurs, les soins de santé ont été rendus gratuits aux enfants de 0 à 5 ans par l'Etat officiellement (traitement des enfants en cas de maladies, administration des vaccinations nécessaires, mesures de surveillance de la croissance des enfants, etc.). Mais dans les faits, selon certains interlocuteurs de l'équipe d'investigation, les formations sanitaires boudent l'Etat pour raison de règlement partiel voire non règlement des prestations au bénéfice des formations sanitaires pour lesquelles ce dernier s'est engagé à le faire. De l'avis de tous, les soins de santé pour la petite enfance sont tellement importants qu'il est nécessaire de l'assurer sans ambages.

*iii) Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés*

Le Niger est l'un des pays ayant le taux d'analphabétisme le plus élevé de la planète. En 2000, plus de 80 % de la population âgée de 15 ans et plus est analphabète. En 2008, plus de 70 % de la cette tranche de population reste analphabète. Les efforts de scolarisation conjugués aux efforts d'alphabétisation des jeunes et des adultes ont globalement accru le taux d'alphabétisation qui est passé de 19% en 2003 à 29% en 2010. Malgré, les progrès globalement enregistrés avec la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education, les objectifs spécifiquement visés à travers l'alphabétisation n'ont pas été atteints.



En effet, pour une cible de 612 000 adultes à inscrire sur la période 2003-2008, seulement 374 700 ont été effectivement inscrits, soit un taux de réalisation de 61,2 %. Le taux d'abandon dans les centres est particulièrement élevé puisqu'en 2008, il est de 28 %. Les abandons sont plus importants chez les hommes que chez les femmes. En outre, sur la même période, seulement 40 % des inscrits dans les centres ont passé avec succès les tests de fin de cycle, ce qui traduit un niveau de performance très faible<sup>6</sup>. A ce rythme de couverture et de performance, il est assurément difficile, voire impossible, d'atteindre, en 2013, les 900 000<sup>7</sup> personnes initialement programmées pour être alphabétisées et de parvenir à une performance de 70%<sup>8</sup> de taux de réussite pour les testés en fin de cycle. En 2015, sans tenir compte de l'accroissement de la population, c'est environ 1 100 000 jeunes et adultes qu'il revient de faire bénéficier d'offres d'éducation.

La performance de 70% de taux de réussite est, pourtant, bien possible dans le sous-secteur car on a vu qu'avec les écoles de la deuxième chance d'ONEN à Niamey et de l'expérience d'éducation des adolescents/tes de MdE à Tahoua, les apprenants réussissent à plus de 80%<sup>9</sup> les tests de fin de cycle. Mieux encore, les apprenants des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance d'ONEN se classent, généralement, parmi les meilleurs une fois au collège d'enseignement et la plupart de ceux des centres d'éducation de MdE réussissent l'apprentissage d'un métier. Ils/elles exercent des métiers et tirent relativement des bénéfices valorisables monétairement ou non. Avec l'appréciation les objectifs « *compétences de vie pour les jeunes et les adultes* » et « *qualité de l'éducation* », quelques détails supplémentaires seront apportés.

Par ailleurs, il est à noter que sur toute la période de mise en œuvre de la première phase du PDDE, le financement des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle des jeunes et des adultes a été quasi exclusivement (98 %<sup>10</sup>) assuré par les partenaires techniques et financiers et dans une moindre mesure par les collectivités territoriales. Le financement presque total des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle par les partenaires techniques et financiers laisse dire que même si dans les discours, les autorités administratives et politiques semblent accorder une certaine importance au sous-secteur, le faible investissement financier relevé dément cette volonté. A l'instar des autres sous-secteurs, il absolument nécessaire que l'Etat s'investisse financièrement dans le sous-secteur pour montrer concrètement tout l'intérêt qu'il y accorde ; acte qui encouragera les PTF à consentir davantage d'efforts.

---

<sup>6</sup> Ces chiffres sont contenus dans la lettre de politique éducative du premier ministre de

<sup>7</sup> Chiffre tiré du PDDE 2003-2013

<sup>8</sup> Niveau de performance visé par le PDDE 2003-2013.

<sup>9</sup> Source : Rapport d'évaluation conjointe du programme de formation des formateurs en PdT, Juin 2010, rapport d'étude sur l'expérience d'éducation des adolescents/tes de Monde des Enfants à Tahoua Mai 2011 et rapport d'étude sur les coûts/bénéfices de l'éducation (cas de l'expérience d'éducation par l'approche PdT de Monde des Enfants à Tahoua, Octobre 2011.

<sup>10</sup> Source ; lettre de politique éducative du Premier Ministre de la 7<sup>ème</sup> République

Par ailleurs, Il faut souligner que la multiplicité des intervenants et l'absence d'un cadre de concertation entre acteurs du sous secteur a occasionné des coûts de transaction importants, et un déficit de synergie entre les différentes interventions qui a même parfois rendu difficile la connaissance des effectifs inscrits dans les différents programmes.

En substance, l'équipe des consultants suggère de prendre des mesures idoines et conséquentes (par exemple augmentation des ressources, changement de la conception de l'éducation, définitions de nouvelles stratégies d'intervention et amélioration de la qualité de l'éducation) si l'on veut réellement réaliser l'objectif assigné à l'éducation des jeunes et des adultes ou l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes que les gens ont l'habitude de dire. Cette éducation ou alphabétisation des jeunes et des adultes doit avoir une dimension formation professionnelle si l'on veut voir des alphabétisés qui tirent des bénéfices valorisables monétairement et non de l'éducation reçue. Sinon, l'angoissante question va toujours nous revenir : *“nous avons alphabétisé pour quoi faire et pour gagner quoi ?”*

#### *Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes*

Peu de progrès ont été réalisés au niveau de cet objectif. Sur la période 2003-2010, les espaces de formations professionnelles traditionnels exploités (ateliers d'apprentissage de métiers, formation à la maîtrise d'ouvrages, etc.) n'ont pu qu'atteindre globalement 350 000 personnes.

Malgré cette faible performance, l'espoir est maintenant permis car dans le même temps des initiatives nouvelles tendant à outiller les jeunes et les adultes de compétences pratiques utilisables dans la vie courante sont développées. Ces initiatives produisent des résultats fort appréciables ; mais elles s'opèrent à des échelles réduites. A titre d'exemples, on relève 26 Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC) et la formation professionnelle d'adolescents/tes sortis d'un programme d'éducation de base par l'approche Pédagogie du Texte ; programme initié par les ONG Enfants du Monde et Monde des Enfants. Les CFDC n'ont pu qu'encadrer 485 apprenants<sup>11</sup> et la formation professionnelle de MdE 170 adolescents/tes<sup>12</sup>.

Un passage à l'échelle est nécessaire pour de telles initiatives et bien d'autres existantes méritoires non citées en exemples ou qui viendraient à voir le jour.

#### *Parité des genres et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation*

De manière générale des progrès sensibles ont été enregistrés. Mais, les disparités notamment de genre et entre les milieux se sont maintenues, voire

---

<sup>11</sup> Cet effectif est indiqué dans le document de diagnostic de la situation de l'éducation réalisé dans le cadre de l'élaboration du PDDE 2012-2020.

<sup>12</sup> Ce chiffre et d'autres chiffres portant spécifiquement sur l'expérience d'éducation des adolescents/tes de MdE sont tirés de rapports d'étude y afférent.

aggravées sur la période. Ainsi, en 2010, l'écart entre filles et garçons dans l'accès en Cours d'Initiation est de 13 points pourcentage (105 % contre 92 %). Les écarts entre zones urbaines et rurales, entre régions et selon le niveau de pauvreté restent importants. Dans le domaine de l'éducation non formelle, ces dernières années, les femmes participent davantage aux processus éducatif, mais leur nombre est encore loin d'égaliser celui des hommes. Aussi, il y a jusqu'à présent plus d'offres éducatives pour les hommes que pour les femmes. C'est que, même si les femmes sont intéressées, les pesanteurs sociales rendent souvent difficile la création de centres en leur faveur. A ce propos, l'équipe des consultants estime *qu'il est important de réaliser une étude portant sur les pesanteurs sociales et leurs effets sur l'éducation des filles et des femmes au Niger.*

### *Éducation de qualité*

Malgré son importance, c'est l'objectif sur lequel tous les acteurs questionnés sont unanimes qu'il n'y a pas eu d'avancées. D'aucuns estiment qu'il y a même eu du recul.

En effet, relatons-nous antérieurement, tandis que le taux brut de scolarisation passe de 34,1% en 2002 à 73 % en 2009, le taux d'achèvement sur les mêmes années passe de 21 à 49 %, une valeur encore insuffisante au regard de l'objectif de scolarisation universelle (100 %) en 2015. Le taux de rétention a quasiment stagné sur la période, 65 % en 2002 contre 66,8 % en 2009. Le maintien de la rétention à son niveau actuel laisse anticiper un taux d'achèvement de 62 % en 2014. Aussi, le taux de redoublement au CM2 reste autour de 20%. Un autre fait : les résultats aux tests du Programme d'Analyse des Systèmes Educatif de la CONFEMEN (PASEC, 2001) positionnent le Niger à un niveau très bas en termes de comparaisons régionales. Les tests du Ministère de l'Éducation révèlent que les acquis des élèves sont très inférieurs à ce qui est attendu sur la base des contenus de programme. En dépit du niveau élevé du coût unitaire (38 159 FCFA en 2008), les dépenses pour l'acquisition de biens et services ne représentent que 11 % des dépenses courantes totales, un niveau insuffisant pour assurer le financement des intrants nécessaires à la qualité des services (manuels, formation continue des enseignants, évaluation des élèves etc.)<sup>13</sup>. Mais au-delà du volume de ressources mises à disposition, l'efficacité de leur utilisation c'est-à-dire la capacité de les transformer en résultats est faible. Le système connaît en effet des faiblesses notamment pour ce qui est de : i) la gestion du temps scolaire, se traduisant par un faible nombre d'heures effectif d'interaction pédagogique sur l'année et ii) de la gestion pédagogique des établissements et des classes.

Mais, en ce qui concerne les adolescents/tes, il est antérieurement noté que des alternatives d'éducation enregistrant des résultats qualitatifs intéressants sont développées par certaines organisations de la société civile. En effet, les expériences réalisées ont enregistré un taux de fréquentation

---

<sup>13</sup> Les chiffres sont tirés de rapports de revues annuelles conjointes ; notamment 2009 et 2010 du PDDE, du rapport de l'étude d'ASO sur le financement de l'éducation au Niger (2009) et de la lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> république M. Brigi Rafini.

au-delà de 90%, de rares abandons (2%) et, mentionnons-nous auparavant, un taux de réussite aux tests de plus de 80%, des adolescents qui ont été professionnellement formés et qui exercent des métiers (cas Monde des Enfants) et des apprenants d'écoles de la 2<sup>ème</sup> chance admis dans le système formelle (collèges d'enseignement général) qui se classent parmi les meilleurs à l'issue des examens (cas écoles de la deuxième chance d'ONEN)<sup>14</sup>.

Ces expériences méritent de faire école pour la qualité de l'éducation des adolescents/tes non scolarisés ou précocement déscolarisés.

Au sujet de la qualité de l'éducation toujours, hormis les deux exemples illustratifs présentés et un peu explicités, l'on peut, entre autres, citer d'autres innovations intéressantes conduites par les organisations de la société civile :

- Les écoles communautaires d'Aide et Action
- L'éducation parentale du CECI-Niger
- L'approche communautaire de gestion de l'école par l'ONEN. Cette approche favorise le développement institutionnel et technique des organisations locales de gestion de l'école, notamment les COGES. L'expérience a commencé à se répandre sur une plus grande échelle et à être répliquée dans d'autres pays de la sous-région.
- L'approche communautaire de gestion et de financement de l'éducation développée à Tahoua dans le cadre du programme d'éducation alternative des adolescents/tes de MdE ; approche permettant une implication, responsabilisation et contributions financières importantes des communautés dans l'effort d'éducation. En effet, par rapport à la question de la contribution financière des communautés, dans l'expérience d'éducation des adolescents de EdM-MdE, on a vu que peu d'investissement a permis la réalisation d'activités génératrices de revenus par des membres réseaux de groupements féminins. Ces AGR ont généré des bénéfices monétaires chez les réseaux de groupements féminins et leurs membres. Une partie des bénéfices engrangés par ces AGR a permis aux réseaux des groupements féminins villageois de contribuer substantiellement à un fonds villageois de l'éducation mis en place (plus d'un million de FCFA par réseau en 4 ans, soit environ 250 000 FCFA par an).

Connaissant toutes ces expériences intéressantes, on aurait pu s'attendre à ce que l'Etat pousse davantage à les répandre à plus grande échelle.

En conclusion, il faut retenir globalement de l'appréciation des acteurs par rapport des 6 objectifs de l'EPT, qu'il y a eu :

- des avancées considérables pour la scolarisation universelle

---

<sup>14</sup> Sources des données ; rapport d'évaluation conjointe DDC-EdM du programme de formation des formateurs en PdT, Juin 2010 et rapport de l'étude sur l'expérience d'éducation des adolescents/tes de MdE à Tahoua, Mai 2011.

- des progrès sensibles par rapport à la parité, mais faibles à propos de l'équité
- des progrès sensibles par rapport aux soins et éducation de la petite enfance
- de faibles avancées par rapport à 2 objectifs :
  - Alphabétisation des jeunes et des adultes
  - Compétences de vie pour les jeunes et les adultes
- Non avancée voire recul par rapport l'objectif : Education de qualité et cela dans tous les domaines.

En outre, les efforts financiers à consentir par les acteurs dans le cadre de l'éducation au Niger pour les prochaines années sont les suivants :

- i) *Scénario de coût et financement du système éducatif dans son ensemble sur la période 2012-2015 (source : étude ASO EPT sur le financement de l'éducation au Niger de 2005 à 2009, Mai 2010)<sup>15</sup> :*

Précolaire :

En millions de FCFA	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Personnel	1 880 <sup>16</sup>	2 202	2 578	3 019	3 535	4 140	1 880
Biens et services	199	233	289	359	446	555	689
Coûts totaux	1 779	2 113	2 491	2 937	3 465	4 090	4 829

Primaire :

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	44 838	49 801	55 352	61 101	67 433	73 760	79 638
Biens et services	5 612	5 893	6 188	6 497	6 822	7 163	7 521
Transferts et subventions	1 028	1 079	1 133	1 190	1 249	1 312	1 378
Investissement	7 800	9 916	10 302	10 508	10 718	10 933	11 151
Coûts totaux	58 250	65 610	71 842	78 106	84 972	91 856	98 310

<sup>15</sup> Les colonnes 2009, 2010 et 2011 sont plus d'actualité car ces années sont consommées. C'est les coûts inscrits dans les colonnes 2012, 2013, 2014 et 2015 restent valables.

<sup>16</sup> Lire deux milliards huit cent quatre vingt millions de FCFA (2 880 000 000) et opérer la lecture similaire pour les autres montants.

### Alphabétisation et ENF

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	457	554	575	601	633	639	679
Biens et services	524	560	568	577	589	591	606
Transferts et subventions	41	41	41	41	41	41	41
Coûts totaux	1 022	1 132	1 157	1 187	1 224	1 271	1 327

### Secondaire 1<sup>er</sup> cycle

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	11 062	9 966	11 089	12 284	14 086	16 733	19 901
Biens et services	1598	1743	2035	2372	2908	3726	4706
Transferts et subventions	669	786	988	1 241	1 639	2 261	3 077
Fonctionnement /Calcul du CU	13 329	12 494	14 112	15 897	18 633	22 720	27 683
Investissement	0	3 897	3 975	4 054	4 135	4 218	4 302
Coûts totaux	13 329	16 391	18 087	19 951	22 768	26 938	31 986

### Secondaire 2<sup>ème</sup> cycle

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	3152	2681	2717	2865	3215	3895	4966
Biens et services	446	439	451	499	613	835	1188
Transferts et subventions	185	181	184	203	248	336	475
Investissement	0	573	584	596	608	620	632
Coûts totaux	3783	3874	3936	4164	4684	5685	7261

### Enseignement ETFP

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	1312	1443	1588	1746	1921	2113	2324
Biens et services	1110	1221	1343	1477	1625	1788	1966



Transferts et subventions	424	466	513	564	621	683	751
Investissement	3	3	4	4	4	5	5
Coûts totaux	2849	3134	3447	3792	4171	4588	5047

#### Enseignement supérieur

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	2635	2899	3188	3507	3858	4244	4668
Biens et services	3229	3552	3907	4298	4728	5200	5720
Transferts et subventions	2834	3117	3429	3772	4149	4564	5021
Investissement	3	3	4	4	4	5	5
Coûts totaux	8701	9571	10528	11581	12739	14013	15414

#### Ecoles Normales d'Instituteurs

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	409	450	495	544	599	659	724
Biens et services	1157	1273	1400	1540	1694	1863	2050
Transferts et subventions	521	573	630	693	763	839	923
Coûts totaux	2087	2296	2525	2778	3055	3361	3697

#### *L'évolution des conditions de financement du développement de l'ensemble du secteur*

En millions de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Personnel	65 558	69 890	77 475	85 562	95 181	106 132	117 730
Fonctionnement biens et services	13 876	14 907	16 173	17 612	19 415	21 720	24 446
Fonctionnement transferts et subventions	5 702	6 244	6 920	7 705	8 710	10 036	11 665
Investissement	7 806	14 392	14 868	15 166	15 470	15 780	16 096
Coûts totaux	84 107	89 961	99 435	109 689	122 056	136 576	152 464
%		7,0%	10,5%	10,3%	11,3%	11,9%	11,6%

ii) *Coût et financement du PDDE 2012-2020 (Source : lettre de politique éducative du Premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République).*

	2012	2016	2020	Total 2012-2020
Ressources nationales anticipées	125 408 <sup>17</sup>	208 485	273 281	1 823 669
Ressources Projets/programmes en cours	4 406	11 135	11 135	93 232
<b>Ressources totales</b>	129 815	219 620	284 416	1 916 901
Dépensez courantes	167 549	248 574	350 594	2 275 420
Dépenses en capital	42 480	47 751	55 880	441 824
<b>Dépenses totales</b>	210 030	296 325	406 474	2 717 244
<b>GAP</b>				
Dépenses courantes/Ressources Nationales	42 141	40 089	77 313	451 750
Dépenses totales/Ressources totales	80 215	76 705	122 058	800 342

**Commentaires** : Le montant des dépenses nécessaires pour le financement du programme sur la période 2012-2020, est estimé à 2 717 244 milliards de FCFA

Ces dépenses ne prennent pas en compte les dépenses en capital de l'Enseignement et de la Formation Professionnels Techniques ainsi que celles de l'Enseignement Supérieur; ces dernières seront précisées avec l'opérationnalisation des mesures de réforme programmées dans les deux sous secteurs

La mise en regard des ressources anticipées et des dépenses totales (dépenses courantes plus dépenses en capital) fait ressortir un gap de financement de 800,342 milliards de FCFA. Ce gap est estimé à 88,927 milliards de FCFA, en moyenne par an. Il est de 441,824 milliards de FCFA sur la période (49,092 milliards par an) quand on met en regard les ressources nationales anticipées et les dépenses courantes du programme

<sup>17</sup> Lire cent vingt cinq milliards quatre cent huit millions (125 408 000 000) ; donc même considération pour les autres montants

iii) *Indicateurs de mesure des progrès en formulés pour les différents sous-secteurs de l'éducation*<sup>18</sup> :

Indicateurs	2010	2015	2020
<b>Préscolaire</b>			
Taux Brut de préscolarisation	4,60%	7%	10%
Effectifs	67 678	85 723	147 000
Proportion Communautaire	15%	47%	73%
<b>Cycle de base 1</b>			
Taux achèvement	49%	67%	85%
Taux B scolarisation	73%	87%	96%
Effectifs élèves	1 726 452	2 480 277	3 211 589
Recrutement Fonction Publique		2500	2500
<b>Cycle de base 2</b>			
Taux de transition	65,1%	49%	45%
Taux B de scolarisation	17,80%	30%	37%
Taux achèvement	9,10%	19%	28,7 %
Effectifs	253 000	443 045	645 252
Recrutement Fonction Publique		300	300
<b>Enseignement moyen</b>			
Nouveaux entrants seconde	13 852	38 445	60 000
Taux Brut de scolarisation	3,9	11,80%	15,70%
Taux achèvement	2,4	8,20%	12,6 %
Effectifs élèves	33 133	109 453	170 957
Recrutement Fonction Publique		700	Tous recrutés à la FP
<b>Enseignement Supérieur</b>			
Etudiants pour 100 000 Hbts	95*	156	200

<sup>18</sup> Ces indicateurs constituent une annexe de la lettre de politique éducative du premier ministre de la 7<sup>ème</sup> République du Niger.

Effectifs étudiants	13010*	26 813	40 245
Proportion des étudiants au privé	32,7%*	31,10%	30%
<b>Enseignement Technique et Formation Professionnelle</b>			
Sortants base1 en ETFP 1(%)	10,30%*	19%	25%
Sortants base1 en apprentissage	180 000*	271 506	315 425
Sortants base 2 en ETFP 2	5 928*	10 135	13 272
Sortants base 2 en apprentissage	7 000*	70 370	110 597
Recrutement Fonction Publique		ND	Tous recrutés à la FP
<b>Alphabétisation et Education Non Formelle</b>			
Proportion d'adultes analphabètes	86,2%**	68%	50%
Proportion de déscolarisés dans une formule ENF	2%	11%	20%
Dépenses		296,3	406,5
Ressources nationales attendues (recettes fiscales)		219,6	284,4
<b>GAP</b>		<b>76,7</b>	<b>122,1</b>

## 5. Exploitation des opportunités

Vu le difficile contexte national et international, de rares opportunités se sont présentées à l'Etat et aux organisations de la société civile nationale et internationale.

Dans les cas où même ces opportunités se sont présentées, elles n'ont pas été suffisamment exploitées.

### 5.1 Opportunités pour l'Etat (MEN)

- Le fonds commun mis en place par les PTF n'a pas été suffisamment exploité car à presque toutes les revues annuelles conjointes du secteur, il ressort qu'il y a une faible consommation des ressources disponibles. D'aucuns pensent que la méfiance engendrée par l'affaire MEBA, la complexité des procédures d'accès et le trop de changement de chefs de file des PTF expliquent en grande partie cette situation.  
Il semble que le maintien de ce fonds ne fait plus l'unanimité. Si tel le cas, les ministères en charge de l'éducation doivent œuvrer à ce que cet outil de financement de l'éducation ne disparaisse pas à l'instar d'autres acquis qu'on a passivement laissé échapper.
- Le FTI (Fast Track Initiative) a été peu ou même pas du tout exploité par le MEN pour une question de retard dans la prise de dispositions pour

proposer un programme permettant d'exploiter cette opportunité. C'est maintenant que les dispositions sont en train d'être prises pour faire bénéficier le pays de cette initiative.

- L'IPPTE (Initiative pour les Pays Pauvres et Très endettés) a été faiblement exploité. Dans ce cadre, il est convenu que 40% de la dette du pays rétrocedé, soit consacré au secteur de l'éducation. Dans les faits, certains interlocuteurs avancent le secteur a bénéficié à peine 20% des ressources mobilisées à travers cette initiative.
- Le fonds de l'Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA/ EPT).  
Ce fonds aurait dû être exploité à l'instar de l'exploitation qu'en ont fait le Gabon et le Ruwanda (plus de 200 milliards tirés sur ces fonds).
- Le Millénium Chalenge Coperation (MCC), programme d'une enveloppe de 20 milliards de FCFA. Ce programme a été totalement suspendu par le bailleur de fonds (les USA) suite à la crise institutionnelle et politique provoquée en 2009 par la tentative de prolongation de son mandat par le Président Tanja Mamadou en violation de la constitution du pays. Au fait, les décideurs ont laissé passivement survenir cette suspension totale. Pourtant, s'il y avait eu sérieuse négociation, un minimum aurait pu être maintenu pour faciliter la relance après le dénouement de ladite crise.
- De grandes sociétés (téléphonie, minière, lait, cuire, huile etc.) opèrent au Niger depuis quelques années. Les ministères en charge de l'éducation ont été moins exigeants sur l'investissement des parts sociales de ces sociétés dans l'éducation. On assiste juste à la réalisation de quelques actions ponctuelles (construction de classes, de murs pour écoles, etc.) et de rarement des projets permettant un plus grand investissement.
- Les fonds des sociétés minières destinés aux œuvres sociales
- La mise en place d'un fonds national de l'éducation ou au moins un fonds pour l'éducation non formelle à l'instar du Burkina. Le CECI-Niger a commencé à réfléchir la mise en place d'un tel fonds ; mais l'initiative s'est vue étouffée par manque de soutien véritable du MEN. Dans le même ordre d'idées ASO EPT-Niger est en train de réfléchir sur la mise en place d'un fonds pour l'éducation dans sa globalité et la coopération Suisse travaille sur la question du fonds de l'éducation non formelle.

Peut être qu'on arrivera dans les prochaines années à promouvoir l'un ou l'autre mécanisme de financement de l'éducation.

- La décentralisation (les communes) qui offre davantage de possibilités à une participation plus accrue des collectivités et communes à l'effort d'éducation des populations.

- La disponibilité de certaines bonnes volontés (la diaspora des villages) à soutenir l'éducation, ne serait-ce qu'à l'échelle de leur village. L'Etat aurait pu encourager et exploiter ce genre d'opportunité.
- La stratégie du faire-faire pour laquelle les consultants estiment qu'elle aura plus de valeur si le sceau de la qualité de l'éducation lui est imprimé.
- Les initiatives novatrices (alternatives d'éducation et approches de gestion et/ou de financement de l'éducation) développées par certaines OSC. Ces initiatives très porteuses ont été faiblement mises à profit par les acteurs de l'éducation, y compris l'Etat.
- Le nombre d'organisations de la société civile travaillant en éducation s'est accru. Certaines d'entre elles ont développé une grande expertise dans leurs domaines d'intervention. Mais, des aprioris (préjugés) et une certaine concurrence et méfiance n'ont pas permis au MEN de construire un véritable partenariat et un travail conjoint avec la société civile ; chose qui aurait dû favoriser une meilleure exploitation des opportunités et permettre une atteinte plus considérable des objectifs de l'EPT.

Certains interlocuteurs de notre équipe de consultants soulevé la question des préjugés, de la concurrence et de la méfiance s'enrichissent : « *Les préjugés, c'est quand au MEN on va d'aprioris que les organisations de la société civile, notamment les ONG nationales, n'ont pas l'expertise nécessaire. Du côté de la société civile, on pense que beaucoup de cadres du MEN ne croient plus à la valeur du travail bien fait et par conséquent, ils ne cherchent que des perdiems pour arrondir les fins de mois. La concurrence et la méfiance, c'est que, d'une part, au niveau des services de l'état en charge de l'éducation, on pense que les ONG sont des usurpateurs d'une chasse à garder et que d'autre part, entre ONG même, on cherche à éliminer l'autre pour se maintenir au niveau des partenaires, au niveau de la zone de travail, ...* »

Or, si une bonne harmonie et un consensus (pacte) sont construits, il y a toujours de la place et un champ du secteur sur lequel une organisation peut travailler et apporter sa contribution à l'effort d'éducation au Niger, conformément à ses prérogatives et ses capacités.

## **5.2 Opportunités pour la société civile**

- La société civile a faiblement exploité le fonds commun. Elle aurait dû être plus exigeante avec le MEN et les PTF pour avoir accès à ce fonds afin de réaliser des actions d'éducation susceptibles de contribuer plus substantiellement à l'atteinte des objectifs de l'EPT.  
A l'avenir, il est bon que la société civile montre plus d'intérêt pour l'exploitation de ce fonds et que les ministères en charge de l'éducation et les PTF leur facilitent l'accès.



- Les Fonds des Agences/Ambassades pour les petites opérations en éducation (5 000 000 CFCA et jusqu'à concurrence 50 000 000 FCFA quelques fois (Canada, Allemagne,...))
- L'opportunité des parts sociales des sociétés devant contribuer au financement de l'éducation au Niger n'ont pas été suffisamment exploitées par les organisations de la société civile ; rares sont celles qui sont arrivées à mettre en œuvre des projets d'éducation soutenus par des sociétés.
- La décentralisation constitue une bonne opportunité (communes rurales) de financement de l'éducation. Cette opportunité a été faiblement exploitée par les organisations de la société civile.
- La disposition de certaines bonnes volontés des villages d'intervention (la diaspora des villages) à soutenir l'éducation, ne serait-ce qu'à l'échelle de leur village. Au fait, les organisations de la société civile auraient dû encourager et exploiter ce genre de participation au financement de l'éducation.

## **6. Difficultés rencontrées**

### **6.1 Difficultés d'ordre général (Etat, bailleurs de fonds et organisations de la société civile)**

- Le fait de ne prendre en compte les particularités des pays les moins avancés en éducation, dont le Niger, dans la formulation des objectifs de l'EPT, en termes plus clairs le fait de ne pas relativiser les objectifs et surtout la durée pour les atteindre en fonction des pays.
- Le contexte international difficile (la crise économique, les guerres et instabilités institutionnelles et politiques dans beaucoup de pays) qui n'est pas de nature à faciliter l'accès aux financements.
- La lourdeur des procédures d'accès aux ressources destinées à l'éducation offertes par les bailleurs de fonds.
- L'absence de cadre de concertation global réunissant les ministères en charge de l'éducation, les PTF et les organisations de la société civile afin de permettre une meilleure communication et synergie d'actions.
- La pauvreté des populations
- L'instabilité politique (la tentative de prolongement du mandat de Tanja) qui a entraîné la suspension de certains financements en faveur de l'éducation.

- L'insécurité résiduelle dans le pays (au Nord) et les enlèvements de personnes (menace ALKAIDA) qui ont réduit les possibilités de travail dans certaines zones et conduit même à l'arrêt de certains appuis.
- La politisation de l'administration de l'éducation qui fait que les travailleurs croient plus à l'exploitation des relations politiques qu'aux compétences des personnes pour connaître des promotions.

## 6.2 Difficultés spécifiques

### *Le MEN*

- L'affaire MEBA a provoqué une perte de confiance et la prise de mesures trop contraignantes pour l'accès aux des fonds destinés à l'éducation par les PTF.
- L'instabilité politique a entraîné un ralentissement, voire l'arrêt de certains financements en faveur de l'éducation.
- L'insuffisance de la maîtrise de l'ensemble des résultats produits par les intervenants, notamment dans les domaines de l'alphabétisation et la formation professionnelle des jeunes et des adultes ainsi que les écoles coraniques.
- Les difficultés dans l'évaluation et la certification des connaissances et compétences (la pertinence des mécanismes d'évaluation et de certification)
- L'élaboration du curriculum global d'éducation de base (référence commun d'éducation de base) peine à avancer.
- L'éducation souffre au plan de la qualité aussi bien pour le formel que le non formel.
- Le MEN prend timidement en compte les innovations/alternatives d'éducation initiées par les organisations de la société civile que lui-même reconnaît intéressantes afin d'améliorer la qualité des offres d'éducation.

### *Les organisations de la société civile*

- La rareté des financements vu le contexte national et international difficile (déclaration de paris par exemple)
- L'absence de cadre de concertation global entre les organisations de la société civile au niveau de la capitale comme dans les régions et sous-régions.

- Les difficultés de collaboration, quelques fois, avec les structures en charge de l'éducation (directions centrales, directions régionales, inspections éducation formelle, inspections éducation non formelle).
- Le faible soutien de l'Etat (ministères en charge de l'éducation) aux OSC nationales qui limite leur accès et fort positionnement dans les organisations régionales et internationales travaillant en éducation.
- Des malversations financières connues par certaines OSC dans la gestion de certaines actions, projets/programmes d'éducation.

## **7. Respect des engagements pris au forum de Dakar**

### **7.1 L'Etat**

- Volonté clairement affichée de l'état à travailler à l'atteinte des objectifs de l'EPT
- L'Etat a sensiblement respecté ses engagements : 19 voire 20% du budget national consacré à l'éducation comme promis.

Cependant, l'Etat a failli dans :

- Le travail formel d'internalisation des options et engagements de Dakar 2000.
- L'implication des OSC dans la conception des documents de référence
- La concertation avec les autres acteurs de l'éducation, notamment les organisations de la société civile.
- La facilité d'accorder l'accès à la société civile aux fonds destinés à l'éducation.

### **7.2 Les organisations de la société civile**

La société civile a apporté globalement une contribution appréciable au travail d'éducation pour tous. Mais, elle a failli dans l'accomplissement spécifique de certains engagements :

- L'accomplissement d'un travail systématique et continu d'information/vulgarisation des options et engagements du forum de Dakar 2000
- La réalisation d'actions préparées et coordonnées de lobbying qui peut beaucoup contribuer à influencer les politiques et pratiques éducatives en vigueur dans un pays.
- Le faible suivi des options et engagements pris à l'issue des différentes rencontres internationales sur l'éducation, notamment le forum de Dakar.
- La capitalisation et la diffusion des expériences intéressantes qui permettent aux autres acteurs de mieux les connaître et éventuellement de les répliquer.

### **7.3 Les PTF (bailleurs de fonds)**

Les PTF ont globalement fait des efforts pour respecter leurs engagements. Néanmoins, ils ont failli spécifiquement en ces termes :

- Les efforts consentis sont globalement en deçà des attentes
- Peu d'effort d'information sur les opportunités de financement de l'éducation;
- Peu d'offres d'opportunités aux OSC ;
- Les procédures d'accès aux fonds restent encore lourdes
- La part des choses n'est pas quelques fois bien faite quand des difficultés surviennent dans le partenariat ;

Un des acteurs que nous avons entretenu commentait cet état malheureux de fait en ces termes: « Très rapidement, on se donne l'information et on décide parce qu'on est en position de force de fermer le robinet, oubliant que le dialogue généralement arrive à trouver des solutions heureuses aux situations les plus difficiles».

En guise de clôture à ce point, l'équipe des consultants et les acteurs rencontrés trouvent que l'Etat, les bailleurs de fonds ainsi que les organisations de la société civile ont fait assez d'efforts pour respecter leurs engagements, mais qu'ils ont failli sur certains aspects spécifiquement de leurs engagements.

## **8. Orientations/recommandations pour une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT**

### **8.1 Orientations/recommandations générales**

- Internaliser systématique des options et engagements du forum Dakar 2000 par les ministères en charge de l'éducation et la société civile à travers la presse, la réalisation de missions conjointes au niveau des chefs lieu des régions et par l'entremise de tout espace indiqué pour cela.
- Construire un pacte de partenariat et de collaboration entre les institutions de l'état en charge de l'éducation et les organisations de la société civile.
- Propulser un sursaut national pour l'éducation.
- Créer un cadre de concertation et d'information entre les ministères en charge de l'éducation, les PTF et les organisations de la société actives en éducation.
- Mettre en place un fonds national de l'éducation ou à défaut un fonds pour l'éducation non formelle.

- Mettre davantage à profit les alternatives novatrices d'éducation développées par certaines organisations de la société pour améliorer la qualité de l'éducation.
- Poursuivre et renforcer l'alignement de la stratégie de coopération aux politiques nationales.
- Respecter davantage les engagements pris dans le cadre du forum de Dakar les 3 parties prenantes
- Développer une éducation qui cherche à répondre constamment aux attentes des bénéficiaires.
- Poursuivre et renforcer la recherche en éducation.

## **8.2 Orientations/recommandations spécifiques**

### *Les ministères en charge de l'éducation*

- Déterminer davantage d'orientations allant dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'éducation.
- Construire progressivement des classes en matériaux définitifs jusqu'à disparition des classes en paillotes d'ici 2020.
- Renforcer les capacités des cadres de l'Etat en management, planification et mise en œuvre des actions.
- Rendre effective progressivement la gestion décentralisée de l'éducation d'ici 2020.
- Travailler à casser la méfiance entre les acteurs étatiques, les acteurs de la société civile et les PTF.
- Renforcer le processus d'adoption de l'approche communautaire de gestion de l'éducation développée par l'ONEN.
- S'inspirer de l'expérience d'éducation des adolescents/tes menée par MdE à Tahoua pour développer des stratégies de gestion et de financement de l'éducation par les organisations locales de développement et les bonnes volontés.
- Exploiter toutes les opportunités de mobilisation des ressources qui s'offrent aux ministères en charge de l'éducation.

### *Les organisations de la société civile*

- Poursuivre et renforcer le travail de plaidoyer et de lobbying international en vue de mobiliser davantage de ressources en faveur de l'éducation.
- Entreprendre en relation avec les institutions étatiques en charge de l'éducation des actions de sensibilisation, plaidoyer et lobbying à l'adresse des sociétés privées afin qu'elles participent davantage aux efforts d'éducation.
- Exploiter toutes les bonnes opportunités de mobilisation de ressources.
- Susciter la tenue d'une rencontre de bilan de l'EPT, 10 après Dakar.
- Mettre en place un cadre de concertation global entre les organisations de la société actives en éducation au niveau central, dans les régions et sous-régions.
- Capitaliser et diffuser les expériences d'éducation qui se montrer intéressantes.
- Renforcer les compétences de la société civile active en éducation.
- Réaliser trois (3) études : une étude sur la contribution des acteurs à l'effort d'éducation au Niger, l'autre sur les pesanteurs sociales et les effets qu'elles produisent sur la participation des filles et femmes aux processus d'éducation et la troisième sur la gouvernance du système éducatif au Niger de 2003 à nos jours. Ces études pourraient être réalisées collégalement par 2 ou 3 OSC et leurs résultats sont à exploiter à des fins de plaidoyer.
- Suivre davantage et évaluer la mise en œuvre de l'EPT périodiquement.
- Rechercher constamment à améliorer leur crédibilité et assise institutionnelle.

### *Les bailleurs de fonds*

- Améliorer la contribution aux efforts d'éducation au Niger : les années avenir passer de 13% à 25% au moins.
- Réduire la lourdeur des procédures d'accès aux fonds et continuer à être vigilants dans le contrôle de l'utilisation des ressources allouées.



### *ASO EPT spécifiquement*

- Diffuser largement en passant par plusieurs canaux les résultats de la présente étude sur la mise en œuvre de l'EPT au Niger.
- Prendre le leadership des organisations de la société civile dans la relance du travail d'internalisation/ diffusion des options et engagements pris à Dakar.
- Impliquer davantage les décideurs politiques dans les activités clés d'ASO EPT, identifier et mobiliser des ambassadeurs de l'éducation.
- S'impliquer davantage dans la célébration de toutes les manifestations d'ordre national et international concernant l'éducation.
- Permettre aux coordinations régionales ASO d'élaborer et de négocier leurs propres requêtes de financement et accompagner dans ce travail.

## VI. ANNEXES

### Annexe 1 : TDR de l'étude sur la mise en œuvre de l'EPT au Niger

#### 1. Contexte et justification de l'étude

La coalition nigérienne des Associations, Syndicats et ONG de campagne EPT au Niger (**ASO EPT-Niger**) est fondée en Juin 2008. Elle est une organisation de la société civile composée actuellement de 56 structures membres légalement reconnues parmi lesquelles des syndicats, des associations et ONG de Campagne Education pour Tous (EPT). Elle est régie par ses textes fondamentaux (statuts et règlement intérieur).

ASO EPT commence à se faire une assise sur l'échiquier des organisations de la société civile nigérienne et à réaliser des actions, notamment dans le domaine de l'éducation. Entre autres, on peut citer des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de plaidoyer et de lobbying.

ASO EPT a, en 2009, initié et mis en œuvre, entre Novembre 2009 et Septembre 2010, grâce au soutien technique et financier d'African Network Campaign on Education For All (ANCEFA) et la Campagne Mondiale pour l'Education (CME), un projet dénommé : "Projet d'Appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Education au Niger (AGOREN)". Le financement de ce projet a assuré à travers le **Civil Society Education Fund (CSEF)**, **CSEF** mis place par la Banque Mondiale.

Une des résolutions de la Conférence mondiale sur l'éducation tenue en 2000 à Dakar a consisté à prôner une meilleure implication et contribution de la société civile à l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous à l'horizon 2015. Ce projet AGOREN rentre globalement dans ce cadre. Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- *Renforcer les capacités institutionnelles et techniques d'ASO EPT et de ses membres ;*
- *Réaliser des activités de recherche en vue d'obtenir des données fiables et des thèmes susceptibles d'être exploités à des fins de plaidoyer et de lobbying en faveur de l'éducation ;*
- *Renforcer le plaidoyer afin d'amener les acteurs principaux de l'éducation à prendre des engagements pour contribuer à la mise en place d'un fonds de la société civile pour l'éducation.*

En effet, c'est dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase de ce projet que la nécessité de réaliser une étude sur la mise en œuvre de l'Education pour Tous au Niger a été ressentie. Partant, l'action a été planifiée dans le cadre du projet AGOREN an2.

Cette étude permettra d'analyser les dispositions et mesures prises, les progrès réalisés, les impacts produits, les difficultés rencontrées et les

perspectives qui se dégagent après dix ans d'actions par les acteurs (2000-2010).

Par ailleurs, vue sous un autre angle, cette étude permettra de donner une réponse à cette préoccupation des acteurs de l'éducation au Niger (Etat, donateurs et société civile) de disposer d'un document dans lequel le bilan de leurs propres efforts d'EPT sur 10 ans est établi. Ainsi, ce ne serait plus un document produit par l'UNESCO ou une autre institution internationale, mais un document produit par les acteurs de l'EPT au Niger.

## **2. Objectifs de l'étude**

L'objectif général assigné à l'étude est d'établir, après dix ans, le bilan de la mise en œuvre au Niger des engagements pris en 2000 à Dakar par les acteurs au sujet de l'atteinte de l'objectif d'éducation pour tous à l'horizon 2015.

Plus particulièrement, il conviendra de:

- *Vérifier le niveau d'appropriation et d'internalisation/diffusion des engagements pris par les acteurs de l'éducation à Dakar en 2000.*
- *Répertorier et analyser les dispositions et mesures prises par les acteurs pour la mise en œuvre de l'EPT au Niger ;*
- *Répertorier et analyser les progrès (extrants) réalisés en termes d'actions par les acteurs ;*
- *Répertorier et analyser les effets/impacts produits par les acteurs ;*
- *Répertorier et analyser les difficultés rencontrées par les acteurs ;*
- *Répertorier et analyser les perspectives définies par les acteurs ;*
- *Formuler des orientations (pistes de stratégies et d'actions, etc.) pour une meilleure atteinte des objectifs d'éducation pour tous au Niger et ailleurs.*

## **3. Résultats attendus**

- Le bilan de la mise en œuvre au Niger de l'éducation pour tous par les acteurs sur la période 2000-2010 est établi ;
- Des pistes de stratégies et d'actions *favorisant une meilleure atteinte de l'éducation pour tous au Niger à l'avenir* sont proposées à l'issue des réflexions-analyses faites autour de la question.

## **4. Les livrables**

IL s'agira pour les consultants essentiellement, dans un premier temps de produire un document succinct de cadrage de l'étude et des outils de collecte et d'analyse de données et dans un deuxième temps un rapport final répondant correctement aux objectifs et aux résultats de l'étude déterminés antérieurement. Ce rapport reste la propriété d'ASO EPT/AGOREN qui se réserve le droit de le diffuser auprès de ses membres et partenaires clés de l'éducation au Niger.

## **5. Champ et sources de recueil des données de l'étude**

Le recueil de données/informations est à réaliser essentiellement dans la communauté urbaine de Niamey. A la limite et dans la mesure du possible des données peuvent recueillies à Tillabéry, Dosso, Tahoua et Maradi.

En effet, ces données/informations seront recueillies essentiellement :

- A travers la documentation qui sera mobilisée par les consultants ;
- Auprès des partenaires institutionnels définis comme acteurs clés suite à un échange entre les consultants et les responsables d'ASO ETPT et du projet AGOREN An2 (échantillonnage) ; par exemple *les ministères en charge de l'éducation, partenaires techniques et financiers (institutions internationales, de coopération bilatérale et société civile nationale (y compris ASO EPT) et internationale)*).
- Auprès des responsables des organisations communautaires en charge de gestion de l'éducation (COGES, AME, APE etc.) et des parents individuels;
- Auprès d'observateurs avertis (personnes ressources) de la scène d'éducation au Niger.

## **6. Organisation de la consultation**

### **6.1 Choix et responsabilisation des consultants**

L'équipe de consultation sera constituée de deux consultants résidant à Niamey. Ces consultants doivent :

- Avoir au moins un niveau académique Bac +3 ;
- Avoir une connaissance des partenaires clés de l'éducation au Niger ;
- Avoir une connaissance du travail des partenaires en matière d'éducation ;
- Avoir globalement une connaissance des résolutions des sommets sur l'éducation tenus ces dernières années et particulièrement des questions des objectifs du millénium et de l'éducation pour tous ;
- Disposer d'une solide expérience de consultation dans le domaine de l'éducation au Niger.

Les deux candidats sélectionnés seront considérés comme consultant principal et consultant assistant en fonction de :

- Le niveau académique ;
- Leur niveau de connaissance des questions de l'éducation au Niger et dans le monde ;
- Les expériences de consultations expérience de consultation dans le domaine de l'éducation au Niger en général ;
- La pertinence de la proposition technique et financière ;
- Les résultats de l'entretien avec un comité de recrutement mis en place par ASO EPT.

Aussi bien des cabinets que des personnes physiques peuvent postuler.

## 6.2 Durée de l'étude

L'étude doit être réalisée dans **un délai maximum de quinze (21) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat de consultation.** Le travail proprement dit de consultation commencera au mois de **Septembre 2011.**

## 6.3 Suivi de l'étude

Un comité de suivi et d'orientation du travail des consultants composé d'au moins 5 membres (représentants d'ASO et de ses partenaires clés) sera mis en place par ASO EPT.

Dans cette optique trois (3) rencontres formelles de présentation et de discussions de l'évolution du travail seront réalisées aux étapes suivantes :

- La mise en route de l'étude (le cadrage de l'étude, l'élaboration du planning de travail et des outils de collecte d'informations);
- La collecte des données/informations ;
- La soumission et le partage d'un draft succinct de rapport.

Cela se fera à l'issue d'un atelier d'un (1) jour réunissant à la fois les membres du comité, d'autres représentants d'ASO et des organisations partenaires ainsi que des personnes ressources.

## Annexe 2 : Note de cadrage de l'étude proposée par les consultants

### 1. Repères clés pour l'EPT

- Au forum de Dakar tenu en juin 2000, la communauté internationale s'est engagée à s'investir davantage dans l'éducation en sorte que toute personne - enfant, adolescent ou adulte - doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus riche du terme. Pour arriver à ce but d'éducation pour tous (EPT), les acteurs (états, organisations de la société civile, institutions de bilatérales, multilatérales et internationales, etc.) poursuivront et réaliseront les 6 objectifs ci-après :
  - *Éducation primaire universelle*
  - *Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes*
  - *Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés*
  - *Parité des genres (en 2005) et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation (en 2015)*
  - *Éducation de qualité*
  - *Soins et éducation de la petite enfance*

- La rencontre affirmait <<qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources>>.
- La communauté internationale a déclaré qu'elle honorera cet engagement collectif en lançant avec effet immédiat une initiative mondiale visant à élaborer les stratégies et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux.
- Le forum de Dakar a aussi tenu à indiquer que dans ces efforts visant l'atteinte des objectifs de l'EPT, il faut impliquer et/ou soutenir les organisations de la société civile (syndicats, ONG, Association) afin qu'elles puissent amener chacune dans son domaine de compétences sa contribution.
- En principe, depuis 10 ans, les acteurs de l'éducation, chacun selon ses prérogatives/responsabilités, capacités et rôles, est sensé travailler dans les différents pays pour l'atteinte des objectifs de l'EPT fixés pour l'horizon 2015.
- Rappeler les engagements pris par les gouvernements et les OSC.

## **2. Mandat global et tâches des consultants**

Globalement les consultants tâcheront d'établir, le bilan du travail de mise en œuvre de l'EPT au Niger, 10 ans après Dakar, autrement dit sur la période 2000-2010. Ce bilan sera établi par vérification chez les acteurs du niveau d'efforts accompli dans la recherche de l'atteinte des 6 objectifs de l'EPT, antérieurement notifiés.

Pour réaliser ce mandat global, les consultants accompliront les tâches suivantes :

- Vérifier l'état d'appropriation et d'internalisation/diffusion des engagements de Dakar 2000 au niveau des acteurs clés.
- Répertoire et analyser :
  - Les dispositions et mesures prises par les acteurs pour la mise en œuvre de l'EPT au Niger ;
  - Les progrès réalisés et les efforts produits par les acteurs en termes d'actions et de résultats atteints (quantitatifs et qualitatifs).
  - Les progrès réalisés par le Niger.
  - Les opportunités non suffisamment exploitées
  - Les difficultés rencontrées par les acteurs ;
  - Les perspectives définies par les acteurs ;
- Formuler des orientations (stratégies, actions, etc.) pour une meilleure atteinte, à l'avenir, des objectifs d'éducation pour tous au Niger et ailleurs.



- Les consultants produiront et déposeront un rapport final validé auprès de la structure qui a commandité l'étude, en l'occurrence ASO EPT-Niger.

### **3. Méthodologie de l'étude**

Les consultants suivront les étapes suivantes pour réaliser l'étude :

#### **i) Mobilisation et exploitation de documents de références**

Il s'agira essentiellement de déclarations (par exemple déclarations de Jomtien 2001, Paris 2005 et de Fribourg 2010), d'engagements et cadres d'action (par exemple les engagements et le cadre d'action de la rencontre de Dakar 2000) ; des résolutions issues de ces rencontres, la LOSEN et des rapports : rapports d'études, de revues conjointes du PDDE, des Conseils Nationaux de l'Education, de bilan de travail EPT, etc.).

Il y aura une exploitation préliminaire qui permettra aux consultants de cerner davantage la problématique. Ensuite, au fur et mesure, les consultants procéderont à une exploitation plus approfondie de la documentation afin de trouver des soubassements à la réflexion et d'enrichir le bilan.

#### **ii) Collecte des données de l'étude**

La collecte des données se fera à travers l'exploitation documentaire et à l'aide d'enquête auprès d'individus indiqués travaillant dans des institutions clés travaillant en éducation.

Ces institutions sont essentiellement :

- ❖ Les ministères en charge de l'éducation (MEN, MES/R, MFP) : les SG ou SGA et particulièrement des directions centrales (2 à 3 directions), le comité chargé du suivi de l'EPT au niveau institué au niveau du MEN, des directions déconcentrées de l'éducation (2 Directions régionales et 2 inspections départementales de l'éducation).
- ❖ Des institutions de coopération qui s'investissent dans l'éducation : coopérations Suisse, Canadienne et française.
- ❖ Deux institutions internationales : UNICEF et Banque Mondiale
- ❖ Deux institutions privées basées à Niamey qui apportent des soutiens à l'éducation : Orange et AREVA.
- ❖ Quatre ONG internationales qui s'investissent véritablement dans l'éducation (Aide et Action, Plan international, Oxfam et CECI-Niger)
- ❖ Six ONG nationales dont 2 basées à Niamey (VIE et RAEDD) et 4 basées au niveau des 2 régions retenues pour l'étude (Dosso et Tahoua). Ces ONG seront déterminées ultérieurement.
- ❖ Quatre réseaux/collectifs d'organisations travaillant en éducation et/ou défendant les droits à l'éducation: ASO EPT, REPTNI, Alternative Espace Citoyen, RENJED
- ❖ Un Réseau de recherche en éducation (ROCARE).

- ❖ Trois personnes ressources, des anciens SG du MEN : Mme Mailalé Hadiza, Hamissou Oumarou et Diallo Hamidou

**Quatre (4) guides d'entretien** adressés aux acteurs seront élaborés :

- Guide d'entretien avec les ONG nationales et internationales
- Guide d'entretien avec les associations et réseaux/Coalition ;
- Guide d'entretien avec les institutions étatiques de l'éducation
- Guide d'entretien avec les bailleurs de fonds (institutions de coopération et institutions internationales).
- Guide d'entretien avec les institutions privées

Essentiellement, les questions contenues dans les guides seront organisées autour des items/thèmes suivants :

- Niveau d'internalisation/appropriation des textes de référence de l'EPT
- Ressources mobilisées et/ou consenties par l'acteur
- Actions réalisées et résultats atteints par l'acteur
- Perception de la question de la réalisation de l'EPT par le Niger ;
- Difficultés rencontrées par l'acteur / par le Niger
- Les opportunités non ou peu exploitées
- Perspectives définies et suggestions pour une meilleure atteinte des objectifs de l'EPT par l'acteur.

Chaque guide comportera au maximum 10 questions qui seront des questions ouvertes en général. Aussi, les questions du guide seront conçues en sorte qu'elle puisse servir de questionnaire à renseigner par les acteurs qui ne seront pas disponibles pour l'entretien.

**Trois (3) grilles de collectes de données** seront conçues : grille d'identification des personnes rencontrées, grille pour l'établissement des références des documents consultés et éventuellement une grille de recueil de données chiffrées par rapport à l'EPT.

### **iii) Traitement des données**

Les consultants feront recours au recoupement des données par catégories d'acteurs enquêtés. Ce recoupement se fera par la technique de triangulation.

En outre, un recours à la comparaison de situations sera opéré au besoin.

Des fiches synthèses des résultats de recoupement des données seront établies pour faciliter la rédaction du rapport.

### **iv) Rédaction et dépôt du rapport (préliminaire et final)**

Sur la base des synthèses des données/informations, un premier draft de rapport de 25 pages minimalement sera élaboré. Ce rapport préliminaire sera restitué au cours d'un atelier aux responsables d'ASO et des représentants partenaires et/ou acteurs clés en éducation ayant été concernés par les investigations pour examen/validation.

Le rapport sera finalisé après avoir intégré les observations/suggestions de l'atelier et déposé au niveau d'ASO EPT (version hard et version électronique).

#### **4. Organisation du travail**

Les consultants peuvent se répartir les opérations au besoin, par exemples:

- L'élaboration des outils de collecte des données
- La collecte des données pour certaines catégories d'acteurs.
- L'élaboration des fiches synthèses des données par Items
- La rédaction du premier draft de rapport selon les items. Le consultant principal organise et finalise le travail de rédaction du premier draft de rapport. C'est aussi valable pour la mise au point du rapport final après l'atelier de validation du rapport provisoire.

Mais, toujours est-il qu'avant de se répartir les opérations, les consultants feront ensemble le premier bout du chemin. En outre, à la fin de chaque étape d'opération répartie, les consultants se retrouvent pour une mise en commun (entente collégiale).

Il faut souligner qu'après la collecte des données, les consultants procéderont à un premier débriefing du travail (premières impressions et tendances) et un deuxième débriefing après le traitement des données (l'établissement des fiches synthèses).

#### **5. Délai et calendrier d'exécution**

Les opérations seront, sauf cas de force majeur, conduites en sorte de les contenir dans les délais.

#### **Annexe 3 : Documents consultés**

République du Niger/Ministère de l'éducation du Niger, *Loi d'orientation du système éducatif nigérien (LOSEN)*, Niamey, Juin 1998.

Ministère de l'Education Nationale, *Programme Décennal de Développement de l'Education au Niger (PDDE)*, Niamey, Septembre 2003.

République du Niger/Primates, *Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDARP)*, Niamey, 2008.

République du Niger/Présidence, *Discours du Président de la 7<sup>ème</sup> République, M. MAHAMADOU ISSOUFOU*, à l'occasion son investiture, Avril 2011 ;

République du Niger/Primates, *Déclaration de politique Générale du 1<sup>er</sup> Ministre de la de la 7<sup>ème</sup> République du Niger*, 16 Juin 2011.

République du Niger/Primates, *Lettre de politique éducative du Premier Ministre de la 7<sup>ème</sup> République du Niger*, de M. Brigi Rafini, Août 2011

Ministère de l'Éducation Nationale, *Cadre d'orientation du curriculum de l'éducation de base*, Niamey, Janvier 2007.

Ministère de l'Éducation Nationale, *Annuaire des Statistiques de l'Éducation*, 2005 à 2010.

XIIe rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Enseignement et de la Formation (CSFEF), *Déclaration finale de Fribourg*, Genève du 20 au 21 septembre 2010.

Conférence mondiale sur l'éducation, *Déclaration mondiale sur l'Éducation Pour Tous*, Jomtien 1990.

Forum de Dakar sur l'éducation, *Cadre d'action de Dakar: La pertinence durable de l'éducation pour tous*, Dakar, juin 2000.

DIAGNE, Amadou Wade, *Coûts et Financement de l'Alphabétisation*, article présentant les résultats d'une recherche, publié Revue Education en Afrique, Dakar, 2008.

DIAGNE, Amadou Wade, *La stratégie du faire-faire en alphabétisation*, étude commanditée par la Banque Mondiale, BELOISYA. mai 2000.

CONDAT, G. et KABO, I. *Rapport d'évaluation des écoles des secteurs pédagogiques d'Affala et Kalfou*, évaluation commanditée par la JICA et EdM, Janvier 2004

Enfants du Monde et Monde des Enfants, *Démarche d'éducation alternative pour adolescent (e)s*, 2002-2006

FAUNDEZ, A. et MUGRABI, E. *Rapport de capitalisation (ou d'évaluation pédagogique) du programme d'éducation de base de MdE à Tahoua, dans le cadre de l'évaluation conjointe EdM & DDC*, Genève, Août 2006.

FAUNDEZ, A. et MUGRABI, E. *Apports pour une éducation de qualité*, ouvrage collectif (en cours de publication)

FAUNDEZ, A. et MUGRABI, E. *Fondements épistémologiques et pratiques de la recherche* (en cours de publication).

IBRAHIM, Y., MALAM, G. M, MAHAMAN, N. et SOUMANA, H. *Rapport d'évaluation externe du programme d'éducation des adolescent (e)s d'EdM à Tahoua*, Juin 2005

SOUMANA, H., *Eléments théoriques et pratiques de construction de curriculum de formation des apprenants des centres d'éducation*, éditions Alpha, Août 2003.

MALAM, G. M, ELHAJ AMADOU, M. et ELHAJ LIMAN, I. *Etude de validation de l'évaluation interne des centres d'éducation pour adolescent (e)s d'EdM à Tahoua*, Niamey/Tahoua, Juin 2004

LAUSSELET, R., NANEMA J. SOUMANA H. et TENGANDE F.N., *Evaluation conjointe DDC-EdM, programme de formation et d'éducation Burkina Faso et Niger*, Sept. 2010

Campagne Mondiale pour l'éducation, *Rapports de suivi de l'EPT*, années 2009 et 2010.

OSMAN HACHI, B., TANKO I. et TAHIROU K. *Etude sur le financement de l'éducation au Niger (2009-2015)*, commanditée par la coalition nigérienne des associations, syndicats et ONG pour l'éducation pour Tous au Niger (ASO EPT-Niger), Niamey, Avril 2010.

Ouvrage collectif, sous la Direction de SOUMANA, H., *Cahier pédagogique pour l'éducation de base*, éditions Alpha, juin 2003.

DIAGNE Amadou Wade, KASSA et Binta R. Aw Sall, *Etude sur le financement et les coûts de l'éducation non formelle au Sénégal*. Commanditée par l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), Dakar, janvier 2006

DIAGNE, Amadou Wade, *Etude de cas sur les coûts et le financement de l'alphabétisation au Sénégal*, Dakar, Août 2007.

ASO EPT-Niger, *La marche pour l'atteinte des objectifs de l'Éducation Pour Tous au Niger* (La voix d'ASO-EPT), article publié dans le journal quotidien, le Sahel, Août 2010

AOUE Armel, *Analyse économique et financement de projets*, Institut Africain de Professionnalisation en Management, Ouaga, Juin 2010

SOUMANA Hassane et MAIKASSOUA Rabi, *socle commun de compétences pour un apprentissage tout au long de la vie : Quelles capacités, connaissances et compétences faut-il acquérir et comment ? Contribution sous l'angle de la Pédagogie du Texte (Cas de l'expérience d'éducation des adolescents/tes de EdM et MdE à Tahoua au Niger)*, Niger, Avril 2011

Politique d'ANCEFA en matière de relations avec ses partenaires, ANCEFA, Dakar 2010.

Plan de Suivi et d'évaluation du CSEF, ANCEFA, Dakar Mai 2010.

Manuel des procédures de gestion administrative et financière, ASO EPT-Niger, Niamey, Juillet 2010.

ASO EPT-Niger, Projet d'appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Éducation au Niger (AGOREN), 1<sup>ère</sup> phase, Septembre 2009.

ASO EPT-Niger, Projet d'appui à la Gestion Optimale des Ressources Allouées à l'Éducation au Niger (AGOREN), 2<sup>ème</sup> phase, Septembre 2010.

ASO EPT-Niger, *Financement de l'éducation au Niger : Bilan et perspectives*, article publié dans le journal, Sahel Dimanche, Niamey, Mai 2011

LAUSSELET, R., NANEMA J. SOUMANA H. et TENGANDE F.N., *Evaluation conjointe DDC-EdM, programme de formation et d'éducation Burkina Faso et Niger*, Sept. 2010

FAUNDEZ Antonio, MUGRABI Edivanda et LAGIER Fabienne, *Le socle commun de compétences pour un apprentissage tout au long de la vie. Quelles capacités, connaissances et compétences faut-il acquérir et comment ? Contribution sous l'angle de la Pédagogie du Texte*, Genève, Juin 2011.

Soumana Hassane et Amadou Wade Diagne, *Rapport d'étude sur les Coûts/bénéfices de l'éducation* (cas de l'expérience d'éducation des adolescents/tes) menée à Tahoua par l'ONG Monde des Enfants, Octobre 2011.

## Annexe 4 : Liste des structures et personnes ressources touchées par l'enquête

Structures & personnes ressources	Nombre de personnes concernées	Qualités des personnes touchées	Formes d'enquête
Personnes ressources	2	Anciens secrétaires généraux du MEN (Hamidou Diallo et Maiguizo Rakiatou)	Entretien individuel
ASO EPT-Niger (Siège national)	6	Membres CE, CA et Coordination	Entretien focus groupe
Volontaires pour l'Intégration Educative (VIE-Kande Ni Bayra)	1	Chargé de dossier éducation	Remplissage de questionnaire
Groupe Alternative	4	Directeur des programmes et collaborateurs	Entretien focus groupe
CECI-Niger	1	Responsable	Remplissage de questionnaire
JICA	1	Chargé de dossier éducation	Remplissage de questionnaire
AFD	1	Chargé de dossier éducation	Remplissage de questionnaire
Coopération Suisse au Niger	1	Chargée de programme ENF	Remplissage de questionnaire
ONEN	1	Coordonnateur	Entretien individuel
Commission UNESCO/ISESCO/MEN	2	Division publication & documentation	Remplissage de questionnaire
ANPE/E	1	Secrétaire Général.	Remplissage de questionnaire
EIP – Niger.	1	Coordonnateur	Entretien individuel
RENJED	2	Responsables	Entretien focus groupe
Oxfam GB	1	Responsable du programme éducation	Entretien individuel
Aide et Action	1	Chargé de dossier éducation	Remplissage questionnaire
ROCARE	1	Permanente et Chercheur	Entretien individuel
MEN/Secrétariat général	1	SGA	Entretien individuel
MEN /Comité de Suivi EPT	1	Membre du comité	Remplissage



			questionnaire
MEN/DGS	1	Directeur	Remplissage questionnaire
MEN/DSCOFI	1	Directeur	Remplissage questionnaire
MEN/DEPRESCO	1	Directeur	Remplissage questionnaire
MEN/DRFM	1	Directeur	Remplissage de questionnaire
Orange Niger	1	Chargé affaires sociales (question d'éducation)	Entrevue/ documentation
Niger Lait	1	Directrice	Remplissage questionnaire
AREVA	1	Chargé affaires sociales	Remplissage questionnaire
ASO EPT/Coordination Régionale Dosso	3	Membres CE	Entretien focus groupe
Direction Régionale de l'Education Nationale/Dosso	1	Chef de personnel	Entretien individuel
Inspection communale de l'éducation de base Dosso (IEB/Dosso)	5	Chefs de service à l'IEB	Entretien focus groupe
Initiatives des Volontaires pour le développement Economique et Social (IVDES, Antenne de Dosso)	3	Responsables de l'Antenne	Entretien focus groupe
Lux Développement Dosso	3	Responsables de volets du programme	Entretien focus groupe
ASO EPT/Coordination régionale Tahoua	6	Membres CE et CA	Entretien focus groupe
DREN Tahoua	1	Directeur Régional par intérim	Entretien individuel
Inspection de l'Enseignement de base Département Tahoua	1	Chef de personnel	Entretien individuel
Monde des Enfants	2	Chargé de programme et formateur	Entretien focus groupe
Inspection départementale ENF	1	Inspecteur par intérim	Entretien individuel

**Commentaire :** Etant donné que les personnes enquêtées, mise à part les personnes ressources, ont répondu aux noms de leur structure, l'équipe d'investigation n'a pas jugé utile de donner leurs noms.

## **Annexe 5 : Outils essentiels de recueil des données**

### **GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AVEC PERSONNES RESSOURCES**

#### **Avant propos**

*Le but de l'entretien est de recueillir des données entrant dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la mise en œuvre de l'éducation pour tous qui est en train d'être menée par la Coalition ASO EPT-Niger.*

#### **I. Identification du/des enquêtés:**

- Noms et prénoms :
- Structure :
- Lieu :
- Qualité/fonction de l'enquêté:

#### **II. Questions**

1. Selon vous, y-a-t'il eu un travail d'internalisation/diffusion des textes de référence de l'EPT et par qui ?
2. Selon vous quels sont les objectifs d'EPT à propos desquels le Niger a enregistré plus de progrès ? En rappel, les voilà :
  - Éducation primaire universelle
  - Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes
  - Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés
  - Parité des genres (en 2005) et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation (en 2015)
  - Éducation de qualité
  - Soins et éducation de la petite enfance
3. Selon vous en quels sens l'Etat nigérien et la communauté internationale ont respecté, peu respecté ou pas du tout respecté les engagements pris par rapport à l'EPT.
4. Pensez vous que le Niger a la capacité d'assurer le financement de l'éducation pour tous ?

5. Quels sont les opportunités que l'Etat nigérien n'a pas ou a peu exploitées par rapport à l'EPT ?
6. Selon vous quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les organisations de la société civile (ONG, fondations, syndicats, etc. et l'Etat nigérien dans le travail de l'EPT ?
7. Quelles suggestions faites-vous, spécifiquement par rapport à votre organisation ou de manière générale, pour une meilleure réalisation de l'EPT au Niger, voir ailleurs ?

## **GUIDE D'ENTRETIEN/QUESTIONNAIRE DESTINE AUX INSTITUTIONS ETATIQUES**

### **Avant propos**

*Le but de l'entretien est de recueillir des données entrant dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la mise en œuvre de l'éducation pour tous qui est en train d'être menée par la Coalition ASO EPT-Niger.*

### **I. Identification du/des enquêtés:**

- Noms et prénoms :
- Structure :
- Lieu :
- Qualité/fonction de l'enquêté:

### **II. Questions**

1. Comment concevez-vous percevez la question de l'éducation pour tous (EPT) ?
2. A votre souvenance, les ministères en charges et autres partenaires de l'éducation ont-ils réalisé un travail d'internalisation/diffusion des textes de référence de l'EPT et par qui ?
3. Entre 2000 et 2010, quelles sont les actions majeures réalisées par votre structure (ministère, directions/services techniques) en vue de l'atteinte des objectifs de l'EPT ?
4. Quels sont les cibles essentiellement visées et atteints par ces actions ? Donnez si possible des chiffres.
5. En gros quels les moyens utilisés et les résultats produits (en termes de progrès et/ou de changements quantitatifs et qualitatifs) par votre structure et/ou auxquels elle a contribué?

6. En quel sens votre structure a impliqué, collaboré ou soutenu les organisations les organisations de la société dans la recherche des objectifs d'éducation pour tous ? Donnez des exemples d'organisations partenaires et les champs dans les cadres desquels les partenariats ont été exercés ?
7. Selon vous quels sont les objectifs d'EPT à propos desquels le Niger a enregistré plus de progrès ? En rappel, les voilà :
  - Éducation primaire universelle
  - Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes
  - Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés
  - Parité des genres (en 2005) et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation (en 2015)
  - Éducation de qualité
  - Soins et éducation de la petite enfance
8. Quels sont les opportunités que votre propre structure ou l'état nigérien (votre ministère) n'a pas ou a peu exploitées par rapport à l'EPT ?
9. Selon vous en quels sens l'Etat nigérien et la communauté internationale ont respecté, peu respecté ou pas du tout respecté les engagements pris par rapport à l'EPT.
10. Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par structure (ministère, direction technique) voire l'Etat nigérien dans le travail de l'EPT ?
11. Quelles suggestions faites-vous de manière générale ou spécifiquement par rapport à votre propre structure pour une meilleure réalisation de l'EPT au Niger, v

## **GUIDE D'ENTRETIEN/QUESTIONNAIRE DESTINE AUX SOCIETES PRIVEES**

### **Avant propos**

*Le but de l'entretien est de recueillir des données entrant dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la mise en œuvre de l'éducation pour tous qui est en train d'être menée par la Coalition ASO EPT-Niger.*

### **I. Identification du/des enquêtés:**

- Noms et prénoms :
- Structure :

- Lieu :
  
- Qualité/fonction de l'enquêté:

## **II. Questions**

1. Voici des objectifs d'éducation pour tous (EPT) recherchés par le Niger à l'instar des autres pays :
  - Éducation primaire universelle
  - Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes
  - Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés
  - Parité des genres et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation
  - Éducation de qualité
  - Soins et éducation de la petite enfance
  
2. Avez connaissance de ces objectifs d'éducation pour tous (EPT) qui sont recherchés d'ici 2015 et comment ?
  
3. Entre 2000 et 2010, quels sont les actions/projets entrant dans le cadre de l'éducation que votre organisation a financé au Niger?
  
4. Quels sont les cibles ayant bénéficié de ces actions/projets que votre organisation a financé au Niger?
  
5. Votre organisation est-elle passée par des structures partenaires pour réaliser ces actions ? Si oui lesquelles ?
  
6. Quels sont les niveaux de contributions de ces projets/programmes à l'atteinte des objectifs de l'EPT ? Précisez l'objectif ou les objectifs de l'EPT mentionnés plus haut auxquels votre organisation estime avoir contribué substantiellement?
  
7. Quelles suggestions faites-vous, spécifiquement par rapport à votre organisation ou de manière générale, pour une meilleure réalisation de l'EPT au Niger, voire ailleurs

# **GUIDE D'ENTRETIEN/QUESTIONNAIRE DESTINE AUX BAILLEURS DE FONDS**

## **Avant propos**

*Le but de l'entretien est de recueillir des données entrant dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la mise en œuvre de l'éducation pour tous qui est en train d'être menée par la Coalition ASO EPT-Niger.*

### **I. Identification du/des enquêtés:**

- Noms et prénoms :
- Structure :
- Lieu :
  
- Qualité/fonction de l'enquêté:

### **II. Questions**

1. Selon vous quels sont les objectifs d'EPT à propos desquels le Niger a enregistré plus de progrès ? En rappel, les voilà :
  - Éducation primaire universelle
  - Compétences de la vie pour les jeunes et les adultes
  - Augmentation du nombre d'adultes alphabétisés
  - Parité des genres et égalité des genres à tous les niveaux de l'éducation
  - Éducation de qualité
  - Soins et éducation de la petite enfance
2. Selon vous en quels sens l'Etat nigérien et la communauté internationale (les bailleurs) ont respecté, peu respecté ou pas du tout respecté les engagements pris par rapport à l'EPT.
3. Entre 2000 et 2010, quels sont les projets/programmes entrant dans le cadre de la recherche des objectifs de l'EPT que votre organisation a financés?
4. Quels sont les structures qui ont mis en œuvre ces projets/programmes entrant dans le cadre de la recherche des objectifs de l'EPT que votre organisation a financés ?
5. Quels sont les cibles visées par ces projets/programmes entrant dans le cadre de la recherche des objectifs de l'EPT ?

6. Quels sont les niveaux de contributions de ces projets/programmes à l'atteinte des objectifs de l'EPT ? Précisez l'objectif ou les objectifs de l'EPT auxquels votre organisation a contribué substantiellement ?
  
7. Quelles suggestions faites-vous de manière générale ou spécifiquement par rapport à votre propre organisation pour une meilleure réalisation de l'EPT au Niger, voire ailleurs ?